

ATTAF A REÇU LES COPIES DE SES LETTRES DE CRÉANCE HIER

Ramiro Fernandez Bachiller, nouvel ambassadeur d'Espagne à Alger

Le Courrier

L'INFORMATION AU QUOTIDIEN d'Algérie

Quotidien national d'information - Prix Algérie 10 DA - France 1 euro
Lundi 26 janvier 2026 - www.lecourrier-dalgerie.com - N°6657 - 22^e année

P 24

LE CONSEIL NATIONAL DE LA MÉCANISATION AGRICOLE CRÉÉ



Objectif : accroître la productivité

P 3

RELANCE DU COMPLEXE D'EL-HADJAR

Un partenariat étranger en cours d'étude

P 3

SELON UN RESPONSABLE DE L'ONM

« Le climat en Algérie sera plus extrême dans l'avenir »

P 4

LES FÉDÉRATIONS AFRICAINES FACE À UN TOURNANT DÉCISIF :

Appel à l'unité pour défier le « lobby de la CAF » devant le TAS

P 11

LES COURSES EN DIRECT
HIPPODROME PARCS DES LOISIRS - LAGHOUAT, CET APRÈS-MIDI À 15H30
Un parcours semi classique à surprise

P 21

CONSEIL DES MINISTRES

SUBVENTION DU COÛT DU HADJ 2026

Le Président octroie une aide de 10 millions de CTS

► **Gouvernement : Ghrieb enjoint de suivre l'application des décisions**

► **Mines : le lancement du projet de Oued Amizour prévu en mars prochain**

► **Ligne minière Est : l'achèvement du projet prévu fin 2026**

► **Sport : le Président félicite le staff et les supporters de l'équipe nationale**

LIRE EN PAGE 24



Ph : DR

AMENDEMENT TECHNIQUE DE LA CONSTITUTION ET RÉVISION DE LA LOI ÉLECTORALE

Une approche concertée saluée par les partis

P 2

L'ÉDITO

Et toc ! Les services de renseignements étrangers, notamment français, qui alimentent leurs supplétifs médiatiques pour répandre des mensonges contre notre pays, ont en eu pour leur grade. Pour deux raisons plutôt qu'une. La première est d'avoir assuré aux traitres de l'Algérie qu'ils tiennent en laisse, que le projet « d'amendement technique de la Constitution » présenté en Conseil des ministres du 28 décembre dernier, n'est qu'un subterfuge. Que c'est plutôt un troisième mandat présidentiel que prépare Tebboune. Pour faire plus vrai, les officines étrangères ont soufflé à leurs « crieurs » que l'allongement ne sera que de deux années. Le temps pris sur le premier mandat par la Covid-19. L'imagination perverse débordante. L'autre mensonge sur ce point a consisté, toujours pour lui donner un semblant de vérité, de lier le report de ce point précis à l'absence du général d'Armée Saïd Chengriha, au Conseil des ministres. Le directeur de Cabinet de la Présidence de la République, M. Boualem Boualem, a précisé en marge des travaux de la conférence qu'il a présidé, que le dit report « n'avait aucun lien avec l'ab-

Mandat de 6 ans pour le président... Nasri

sence du général d'Armée Saïd Chengriha, qui était en congé ». La meilleure preuve est dans la lecture des 10 propositions présentées samedi dernier. Parmi ces propositions figure l'allongement à 6 ans au lieu de 3 ans du mandat du président...du Conseil de la nation. C'est ce point qui a dû nourrir la confusion chez les parrains des supplétifs 2.0. Son aspect technique saute aux yeux. Le mandat de tous les membres du Conseil de la nation est de 6 ans alors que celui de leur président est de 3 ans. Ensuite il y a l'obligation pour le candidat à la Présidence de la République de justifier de son

niveau d'instruction. D'ailleurs, il faudrait le fixer, ce niveau. Il faudrait aussi mettre à jour l'article 87 dans ses alinéas 8 et 10 qui ont fait leur temps. Quant au 2ème point qui concerne la prestation de serment constitutionnel, il s'agit tout simplement de compléter l'article 89 de la Constitution. Pour le troisième point et si le Chef de l'État convoque le corps électoral, il faudrait également qu'il puisse décider l'organisation des élections locales anticipées. Pour les nominations des hauts fonctionnaires de la Justice, celles-ci devraient logiquement relever des seules prérogatives du président de la République, puisqu'il est le président du Conseil supérieur de la magistrature (CSM). Les 10 propositions sont de la même veine technique. Nos ennemis et les traitres qu'ils utilisent auront beau « croasser » à longueur de temps sur notre pays, les Algériens n'accordent plus aucun crédit à leurs fake-News. Découverts et confondus, les néo-harkis continuent d'investiguer derrière un paravent et de pérorer devant leurs micros. Chez nous, pour les désigner on dit « qu'ils se lavent le visage avec l'urine ». C'est-à-dire sans aucune dignité. Pourtant, ils savent le sort que la France fait subir aux harkis depuis l'Indépendance de l'Algérie. Tôt ou tard, ils subiront le même sort.

Zouhir Mebarki

AMENDEMENT TECHNIQUE DE LA CONSTITUTION ET RÉVISION DE LA LOI ÉLECTORALE

Une approche concertée saluée par les partis

Les partis politiques ayant participé à la conférence consacrée aux projets d'amendement technique de la Constitution et de la loi électorale, ont salué les conclusions de cette rencontre, à même de consacrer une approche de dialogue et de concertation et de renforcer le processus démocratique.

En marge de cette conférence, organisée au Palais des nations à Alger, le secrétaire général du parti du Front de libération nationale (FLN), Abdelkrim Benbarek, a estimé que cette rencontre a été marquée par la franchise et a « traduit l'engagement du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, à ancrer la culture du dialogue et de la concertation permanente, et à renforcer le partenariat entre les pouvoirs publics et les partis politiques ». Il a précisé que son parti a présenté, à cette occasion, « de nombreuses propositions tenant compte des exigences de la prochaine étape », saluant « l'esprit de responsabilité dont ont fait preuve les différentes formations politiques participant à la conférence ».

De son côté, le SG du Rassemblement national démocratique (RND), Monder Bouden, a salué « le courage des institutions de l'Etat à ouvrir la voie au dialogue, afin de remédier aux insuffisances relevées lors de l'application de la Constitution de 2020 », soulignant que les échanges entre les pouvoirs publics et les partis politiques ont été « riches ». Il a ajouté que le RND avait écouté avec attention les propositions relatives à l'amendement technique de la Constitution et à la loi électorale, qu'il a qualifiées de « logiques ». Pour sa part, le président du Front El-Moustakbal, Fateh Boutbig, a estimé que cette rencontre s'inscrivait dans le cadre des réformes engagées par le président de la République, lesquelles « traduisent son engagement à associer les partis politiques à l'élaboration des lois régissant la vie politique », soulignant que les points proposés sont



PH: DR

« importants et ne portent pas atteinte à l'essence de la Constitution ». Quant au président du Mouvement El-Bina, Abdalkader Bengrina, il a affirmé que cette conférence « a démenti les mensonges que certaines voix tentent de véhiculer sur l'Algérie », relevant que « cette rencontre a réuni les Algériens, qu'ils soient représentants des pouvoirs publics ou des partis politiques de toutes obédiences confondues ». Pour sa part, le président du Front de l'Algérie Nouvelle (FAN), Djamel Benabdeslam, a salué les conclusions de cette rencontre qui, « établit une tradition de partenariat entre les partis politiques et les différentes autorités du pays », estimant que les amendements proposés concernant les deux projets sont « opportuns et indispensables ». De son côté, le président du Mouvement de la société pour la paix (MSP), Abdelâlali Hassani Cherif, a considéré cette conférence comme une occasion pour « s'orienter vers une réforme politique profonde contribuant au renforcement de la stabilité et servant les intérêts de la patrie dans cette conjoncture sensible que traverse le pays ». Dans le même sillage, le premier secrétaire national du Front des forces socialistes (FFS), Youcef Aouchiche, a exposé les principales propositions formulées par

sa formation politique concernant les deux projets, notamment la loi organique portant régime électoral, lesquelles visent à « réformer la gouvernance du système électoral ».

Pour rappel, cette conférence organisée au Palais des Nations (Club des Pins), a été présidée par le directeur de Cabinet de la Présidence, Boualem, chargé par le président de la République. Elle s'est déroulée en présence du Premier ministre, qui a précisé que les amendements techniques ont vocation à renforcer l'efficacité des institutions dans le cadre de la complémentarité fonctionnelle constructive dans un Etat démocratique et social fondé sur les constantes nationales et les principes consacrant les droits et les libertés et contribuant au renforcement de la confiance et à la consolidation de la stabilité des institutions. Ont pris part aux débats ayant marqué cette rencontre, le président par intérim de l'ANIE, Karim Khelfane, le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, ainsi que le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Lotfi Boudjema, en plus de plusieurs conseillers du président de la République et des représentants de 12 partis politiques.

Sarah O.

LA VOIX DU PEUPLE DÉNONCE LES MENSONGES DE FRANCE 2

Désinformation délibérée et ingérence manifeste

Le parti Voix du Peuple a exprimé sa profonde préoccupation et sa vive indignation face au contenu tendancieux et offensant récemment diffusé par une chaîne de télévision française à l'encontre de l'Algérie. Cette production médiatique, entachée de graves erreurs, de falsifications manifestes des faits et d'allégations infondées, constitue, pour le parti de Lamine Osmani, une tentative flagrante de porter atteinte à l'image de l'Etat algérien et de ses institutions souveraines, en violation des règles les plus élémentaires du professionnalisme journalistique

et de l'éthique des médias. Dans ce contexte, le parti a réaffirmé son adhésion totale à la position officielle de l'Etat, tout en rejetant catégoriquement tout discours médiatique étranger qui outrepasserait les limites de la critique objective pour verser dans la désinformation délibérée et l'ingérence manifeste dans les affaires intérieures de l'Algérie. Pour le parti, ce qui a été diffusé ne saurait être dissocié de contextes politiques bien connus, traduisant une nostalgie inacceptable du discours de tutelle et des tentatives répétées, mais vouées à l'échec, de susciter une logique d'hégé-

monie et d'influence sur la décision souveraine algérienne. Il a également tenu à rappeler que l'Algérie est un Etat pleinement souverain, fort de son histoire, de sa lutte de libération et de la solidité de ses institutions. A ce titre, elle n'accepte aucune leçon, en particulier de la part de ceux qui n'ont pas encore assumé ou apuré leur relation avec leur passé colonial. La Voix du Peuple a souligné que la liberté d'expression, principe fondamental, ne saurait être confondue avec le chaos médiatique ni servir de prétexte à la diffusion de contre-vérités ou à l'instrumentalisation des plateformes média-

tiques au service d'agendas politiques douteux visant à déstabiliser les Etats et à altérer les choix souverains des peuples. Face à ces campagnes hostiles, le parti a appelé l'ensemble des composantes de la société algérienne à renforcer davantage le front intérieur, à consolider la cohésion nationale et à se rassembler autour des institutions constitutionnelles. Il a insisté sur la nécessité de répondre à ce type d'attaques par un discours national calme, ferme et responsable, fondé sur les faits, l'argumentation rationnelle, l'information fiable et la crédibilité.

S. O.

AMENDEMENTS DE LA CONSTITUTION ET DE LA LOI ÉLECTORALE

Boualem Boualem dément les rumeurs autour du report

Le directeur de Cabinet de la présidence de la République, Boualem Boualem, a affirmé que le Conseil des ministres, réuni le 28 décembre 2025, a étudié les deux projets d'amendement technique de la Constitution et de la loi électorale, avant de décider de reporter leur examen dans le seul objectif de les enrichir. S'exprimant à l'issue de la conférence nationale consacrée aux deux projets tenue samedi, il a tenu à préciser que ce report « n'avait aucun lien avec l'absence du ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire, le général d'armée Saïd Chengriha, qui était alors en congé ». Boualem Boualem a ainsi qualifié les informations relayées à ce sujet de « simples rumeurs », démentant toute interprétation erronée concernant les raisons de ce report.

S. O.

DÉPÔT DES DEMANDES ET/OU DE RENOUELEMENT DU PASSEPORT OU DE LA CNI

Le consulat d'Algérie à Metz se déplace chez vous

Les membres de la communauté algérienne établis dans le département des Ardennes, dans la région Grand Est de France, ont rendez-vous avec un consulat mobile pour l'établissement de leurs passeports algériens et cartes d'identité biométriques. Les représentations consulaires algériennes en France continuent d'assurer des permanences consulaires pour rapprocher l'administration des citoyens et leur permettre d'effectuer leurs démarches plus facilement. Dans ce sens, le consulat d'Algérie à Metz a annoncé dans un communiqué, « l'organisation d'un consulat mobile au profit des membres de la diaspora résidents dans le département des Ardennes, et ce, le dimanche 29 mars prochain, de 9h à 15h ». Indiquant que, « la permanence sera assurée au niveau de la salle polyvalente, Avenue Calmette (Quartier Orzy), 08500, Revin ». À noter que, la permanence sera consacrée principalement au dépôt des demandes de passeports biométriques (établissement ou renouvellement) et de cartes d'identité biométriques électroniques (CNIBE). Dans ce cadre, les citoyens souhaitant déposer leurs demandes « sont invités à envoyer leurs dossiers par courrier postal, avant le 22 février prochain, à l'adresse du Consulat : 01 Bis, Avenue Leclerc De-Haute-Cloques, 57000, Metz ». En prévision de ce consulat mobile, le consulat d'Algérie à Metz a rappelé « les pièces constitutives des dossiers de demandes, aussi bien des passeports que des cartes nationales d'identité ». En effet, les dossiers doivent contenir l'original de l'acte de naissance 12S et le formulaire, à télécharger sur le site du consulat, renseigné et signé (à préciser s'il s'agit d'une demande de passeport ou de carte nationale d'identité). Le demandeur doit aussi présenter deux photos d'identité récentes, une copie du passeport à renouveler, une copie de la carte d'immatriculation consulaire, une copie de la carte de séjour, une copie d'un justificatif de domicile et une copie d'un justificatif d'activité. Par ailleurs, il a été précisé que « les demandeurs de passeports et de cartes nationales d'identité sont priés d'envoyer des dossiers complets ». « Les dossiers incomplets ne seront pas pris en considération », a souligné le consulat.

L. Zeggane

LE CONSEIL NATIONAL DE LA MÉCANISATION AGRICOLE CRÉÉ

Objectif : accroître la productivité

Il y a moins d'une semaine, le président Abdelmadjid Tebboune a donné des instructions pour la création d'un Conseil national de la mécanisation agricole. C'est fait.

Cette structure a été installée, ce samedi, par le Premier ministre, Sifi Ghrieb. Selon un communiqué des services du Premier ministre, la première tâche fixée par Sifi Ghrieb au Conseil consiste en l'élaboration d'un plan d'action, comprenant notamment un inventaire complet des besoins des agriculteurs en équipements agricoles, en tenant compte de la spécificité de chaque filière agricole, et en veillant à identifier les besoins prioritaires liés aux saisons agricoles 2025-2026 et 2026-2027 afin d'en assurer le succès. Le plan d'action devra prévoir les mesures nécessaires pour renforcer et diversifier la production locale d'équipements agricoles, afin de répondre aux besoins exprimés, conformément aux normes d'utilisation de ces équipements en vigueur selon les caractéristiques de chaque région agricole. D'autre part, le Conseil prendra en charge les préoccupations soulevées dans le domaine du renforcement des capacités nationales de maintenance des équipements agricoles et de la fourniture de pièces de rechange, en mettant en place et en développant un réseau national de maintenance des équipements agricoles, garantissant ainsi l'efficacité de l'utilisation du parc national d'équipements agricoles. Enfin, ce Conseil tiendra des réunions périodiques afin d'évaluer la mise en œuvre du plan d'action pour une prise en charge efficace et rapide des besoins identifiés dans le domaine de la mécanisation agricole. Fait remarquable : la composition du Conseil de la mécanisation agricole marque une rupture en la matière avec les pratiques passées qui donnaient la part belle à l'administration et avaient tendance à négliger, voire ignorer, l'apport des



PH: DR

acteurs qui sont sur le terrain et qui sont appelés à mettre en œuvre l'opération envisagée. Cette fois, à côté des « secteurs concernés », il y a les premiers impliqués par la mission du Conseil: les représentants des associations professionnelles d'agriculteurs et des opérateurs économiques locaux producteurs d'équipements agricoles. Le communiqué du Premier ministre rappelle que cette initiative s'inscrit dans le cadre des efforts visant à moderniser le secteur agricole et à renforcer ses capacités de production, en œuvrant à la mise à disposition d'équipements agricoles au profit des exploitations agricoles. Il s'agit d'une opération de dimension stratégique qui doit être en même temps au rendez-vous des premières échéances, immédiates, qui attendent le Conseil: les saisons agricoles 2025-2026 et 2026-2027 dont il faut assurer le succès. Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Yacine El-Mahdi Oualid, compte sur les engins agricoles comme les tracteurs et les moissonneuses qui seront mis à la disposition des agriculteurs, pour permettre au secteur agricole d'accroître considérablement la productivité, notamment dans la filière céréalière. Il l'a dit,

mardi dernier, lors d'une Journée d'étude sur l'intégration des résultats de la recherche scientifique dans le développement des filières des céréales et des légumineuses, organisée par l'Office algérien interprofessionnel des céréales (OAI), au lendemain de la séance de travail sur la mécanisation agricole présidée par le président Tebboune et des mesures qui en ont résulté. Elles auront un "impact considérable" au regard du lien étroit entre mécanisation et productivité, a soutenu le ministre, soulignant qu'elles "témoignent de l'intérêt majeur que porte l'Etat à ce dossier". La généralisation de la mécanisation permettra d'éviter la déperdition de la production, a-t-il dit, indiquant que des études récentes ont révélé la perte de 10 à 20% de la production céréalière chaque saison de récolte, notamment en raison de l'utilisation de techniques inadaptées et d'un matériel non conforme aux normes requises. La pluviométrie enregistrée durant le mois de janvier augure d'une bonne saison agricole. Il faut espérer que cette situation favorable se poursuive. Il restera aux facteurs humain et matériel à suivre.

M'hamed Rebah

SON DG EN DÉPLACEMENT À EL MÉNIÂA

La NESDA au service du développement local

Le directeur général de l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (NESDA), Bilal Achacha, a effectué, hier, une visite de travail officielle dans la wilaya d'El Meniâa pour renforcer la présence de l'Agence et développer le tissu des microentreprises, a indiqué le communiqué de la (NESDA). Placée sous le haut patronage du wali Benmalek Mokhtar, « cette visite représente une étape stratégique pour concrétiser la présence effective de l'Agence dans la wilaya et affirmer son engagement en tant que partenaire essentiel du développement sur le terrain », a précisé la même source. À noter que, « la visite se concentre particulièrement sur le secteur des microentreprises, avec une attention particulière au développement et à la promotion des projets dans le domaine agricole, en tant que secteur prometteur et prioritaire dans la région ». Selon la même source, « la journée d'étude organisée sous le thème « La contribution des microentreprises au



Bilal Achacha, DG de NESDA

développement local » a connu une forte affluence des autorités locales, des représentants des secteurs et d'un groupe de porteurs d'idées et de projets ambitieux ».

À cette occasion, l'équipe de l'Agence a présenté un exposé complet sur les mécanismes de soutien et d'accompagnement offerts par la NESDA, depuis la phase de génération d'idées jusqu'à la réalisation sur le terrain, avec la présentation de modèles réussis d'entreprises locales ayant bénéficié des programmes de l'Agence, a ajouté

le document. Dans une démarche pratique visant à évaluer les résultats des interventions de l'Agence, Achacha a clôturé le programme de la visite par une tournée sur le terrain dans une ferme modèle créée dans le cadre des programmes de soutien de la NESDA. D'après la même source, « cette visite a confirmé la volonté sérieuse de l'Agence de développer le secteur agricole en autonomisant les microentreprises et en stimulant l'investissement dans ce domaine, contribuant ainsi à la diversifi-

cation de l'économie locale et à l'établissement des principes de sécurité alimentaire ». Dans ce cadre, le directeur général a affirmé que « cette visite confirme la détermination de la NESDA à consolider sa présence dans toutes les wilayas du pays, et la wilaya d'El Meniâa occupe une place particulière dans notre stratégie, notamment en matière de soutien à l'entrepreneuriat agricole ». Il a ajouté, « nous sommes ici pour être plus proches des porteurs de projets et contribuer, avec les partenaires locaux, à la construction d'une véritable dynamique économique basée sur des microentreprises productives ». Cette visite s'inscrit dans le cadre de la nouvelle politique de l'Agence visant à « localiser » ses services et à les rapprocher des citoyens, et à contribuer au déploiement des énergies entrepreneuriales des jeunes, notamment dans les projets liés aux richesses et opportunités locales, au premier rang desquels le secteur agricole, a conclu le communiqué.

L. Zeggane

RELANCE DU COMPLEXE SIDÉRURGIQUE D'EL HADJAR Un partenariat étranger stratégique en cours d'étude

Le ministère de l'Industrie a révélé que la Compagnie sidérurgique algérienne anciennement appelée (El Hadjar) a approuvé une étude de faisabilité, dont le but est de porter le niveau de production de fer et d'acier de l'usine à 3 millions de tonnes par an. Dans une réponse écrite à une question posée par un membre de l'Assemblée populaire nationale, le ministère de tutelle a confirmé qu'il menait des négociations avancées avec un opérateur étranger en vue d'établir un partenariat stratégique dans l'industrie sidérurgique. Dans le cadre de la transformation industrielle de ce complexe stratégique, le ministère a annoncé une série de mesures visant à assurer la transition technologique et énergétique en améliorant l'outil de production actuel grâce à l'intégration d'équipements modernes et au remplacement progressif des équipements de production traditionnels par des technologies plus efficaces et moins coûteuses. Il s'agira en outre de valoriser les ressources nationales, notamment le minerai de fer de Tébessa et de Gara Djebilet, et la reconstruction industrielle progressive du complexe conformément aux normes internationales de compétitivité, en plus de la réorientation stratégique vers des produits à forte demande sur le marché national tout en ciblant les marchés mondiaux. Concernant le déclin des performances globales de l'usine, le ministère l'a attribué à des contraintes structurelles héritées et qui se sont aggravées, principalement par le retrait de l'ancien partenaire étranger sans qu'il ait rempli ses obligations envers l'usine en termes de développement et d'investissement, en plus de l'obsolescence et de la détérioration avancées des installations industrielles. Le ministère a également cité la dépendance aux matières premières importées, qui représentent plus de 50 % des coûts de production, et un déséquilibre dans la structure financière qui limite les capacités d'autofinancement, que ce soit en matière d'exploitation ou d'investissement, ainsi qu'une érosion tangible de l'avantage concurrentiel en matière de prix.

800 000 TONNES DE ROND À BÉTON PAR AN POUR COMMENCER

Face à cette situation, le ministère a élaboré un ensemble de mesures et de procédures pratiques dans le cadre d'une phase transitoire, dont certaines ont déjà été mises en œuvre et d'autres sont encore en cours. Il s'agit notamment de la reprise progressive de la production à partir de produits semi-finis, ce qui contribuera à réduire les délais de production et à tirer parti de conditions de coûts plus compétitives. Outre la génération de flux de trésorerie destinés à couvrir les dépenses internes et la préparation d'un dossier d'assainissement financier visant à rétablir l'équilibre financier de l'entreprise, il a également été indiqué que celle-ci avait bénéficié d'équipements liés à l'usine de production d'acier pour béton, ce qui lui permettra d'augmenter sa capacité de production d'environ 800 000 tonnes par an.

Ania N.

SELON UN RESPONSABLE DE L'ONM :

« Le climat en Algérie sera plus extrême dans l'avenir »

Le directeur de l'exploitation météorologique à l'Office national de météorologie (ONM), Sid Ahmed Hammadi, a indiqué hier que le climat en Algérie sera plus extrême, en termes de chaleur ou bien de pluviométrie, durant les décennies à venir.

S' appuyant sur une étude menée par Météo Algérie ainsi que sur les projections basées sur des modèles climatiques internationaux, utilisés entre autres par le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), Hammadi a affirmé que l'Algérie va continuer à se réchauffer au cours des prochaines décennies, quel que soit le scénario envisagé. « Le climat futur en Algérie sera un climat plus chaud, plus extrême, avec une pluie plus imprévisible », a-t-il déclaré sur les ondes de la Radio nationale chaîne III. Grâce aux projections, l'intervenant a expliqué qu'« il est aujourd'hui possible d'anticiper l'évolution des températures ainsi que de la pluie à l'horizon 2030, 2050, voire même 2100.

DES TEMPÉRATURES PLUS ÉLEVÉES EN ÉTÉ

« Concernant les températures, il y aura une hausse inévitable, surtout en été. D'ailleurs, il y aura une hausse significative pour les températures nocturnes. On va aller vers des températures de entre +5,9 et



+6,9 °C par rapport à la normale », a-t-il dit avant d'ajouter « Concernant la pluviométrie, les pluies ne vont pas diminuer pas de manière régulière et uniforme, mais le modèle montre surtout une forte variabilité, donc il y a une irrégularité dans la pluie ».

« LE MAUVAIS TEMPS VA PERSISTER »

Revenant sur la météo du moment, Hammadi nous informe que la semaine en cours sera riche en pluies, à l'instar des précédentes. Selon lui, l'ensemble des régions nord, ainsi que le nord du Sahara, principalement du côté de Béchar et de Béni Abbès, seront touchées par une série de perturbations. L'invité de la Chaîne 3 a fait savoir également qu'un bulletin météorologique spécial (BMS) émis (Hier ndlr) et il concernera les régions côtières de l'Est et du centre-Est, notamment la région de Skikda et de Jijel,

où il est attendu entre 50 et 70 mm de pluie localement, entre autres sur le littoral de la wilaya de Skikda. « Il faut s'attendre aussi à des vents violents sur l'ensemble des côtes algériennes », a-t-il ajouté. À une question relative aux inondations et s'il y a un moyen de les éviter, étant donné qu'on dispose de toutes ces prévisions, l'expert en météorologie a expliqué que « nous n'avons aucun pouvoir sur la nature et de ce fait on subit la météo et tous ses aléas qui se traduisent notamment par des pluies diluviennes ou des vagues de chaleur et de froid extrêmes ». Toutefois, il estime que les inondations peuvent être évitées par la planification, l'adaptation, la sensibilisation du citoyen, la préparation des conditions, une gestion proactive, ainsi que le renforcement du système d'alerte précoce inondation.

Ania N.

LUTTE CONTRE LA VIOLENCE A L'ÉGARD DES FEMMES ET DES FILLES

L'Algérie a réalisé un saut qualitatif

Le saut qualitatif réalisé par l'Algérie en matière de lutte contre la violence à l'égard des femmes et des filles a été mis en exergue, hier à Alger, conformément aux orientations du président de la République, Abdelmadjid Tebboune. Les participants à une rencontre consacrée à la présentation du rapport sur les résultats de la deuxième phase du projet intitulé "Soutenir les efforts de la réponse algérienne dans la lutte contre la violence à l'égard des femmes et des filles", élaboré par le Fonds des Nations Unies pour la population (UNFPA) et l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime (ONUDC), ont mis l'accent sur le bond remarquable réalisé par l'Algérie dans ce domaine, conformément aux orientations du président de la République. S'exprimant à cette occasion, le représentant du ministère des Affaires étrangères, M. Fethi Metref, a salué les conclusions de ce projet, précisant qu'elles traduisent "le saut qualitatif réalisé par l'Algérie dans la lutte contre la violence à l'égard des femmes et des filles". Il a souligné que ce projet, axé sur "le renforcement des capacités des secteurs concernés à travers la formation et les ateliers ciblés, et

l'amélioration de la coordination entre les parties intervenantes pour une meilleure prise en charge des victimes, reflète la volonté politique suprême, s'inscrivant en droite ligne avec les orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, afin de consolider la réponse nationale face à cette problématique, considérée comme une violation grave des droits de l'homme". Le représentant a également réitéré "l'engagement de l'Etat à lutter contre toutes les formes de violence à l'égard des femmes et des filles à travers ce projet commun, qui réunit différents secteurs nationaux, l'UNFPA et l'ONUDC, avec le soutien du gouvernement du Royaume des Pays-Bas". Il a rappelé également les principaux acquis juridiques et institutionnels réalisés par l'Algérie en matière de protection de la femme et de l'enfant, aux plans national et international. Pour sa part, Mme Faiza Bendriss, Cheffe du Bureau du Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA) en Algérie, a salué les efforts de l'Algérie dans la lutte contre la violence à l'égard des femmes et des filles, indiquant que les résultats de ce projet sont "très positifs et traduisent un bond remarquable en

matière de prise en charge des femmes et des filles et de leur protection contre toutes les formes de violence". Elle a mis en avant "le rôle éminent et efficace du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, qui a accordé une grande importance à ce projet en appelant les différents secteurs à intensifier les efforts pour le faire aboutir". Dans ce contexte, le représentant de l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime (ONUDC) en Algérie, M. Yassine Beldjebel, a salué les résultats de ce rapport qui "reflètent clairement les efforts importants déployés par l'Algérie pour consacrer une protection

plus renforcée aux femmes et aux filles victimes de violence", ajoutant que cet organisme onusien œuvre à "fournir l'expertise et assurer diverses sessions de formation en vue de permettre aux acteurs de ce domaine de faire face efficacement à ce phénomène". Pour sa part, la coordinatrice résidente de l'Organisation des Nations unies en Algérie, Mme Savina Claudia Ammassari, a salué les résultats positifs issus de ce rapport, qui a démontré que l'Algérie "est parvenue réellement à renforcer ses capacités en matière de lutte contre la violence à l'égard des femmes et des filles".

APS

A. N.

INSCRIPTIONS AU BAC ET BEM 2026

Avis important pour les candidats

Le ministère de l'Éducation nationale a invité les candidats au baccalauréat et au Brevet de l'enseignement moyen (BEM) pour la session juin 2026 ayant effectué leurs inscriptions à ces deux examens d'accéder aux sites de l'Office national des examens et concours afin de confirmer leurs informations introduites préalablement. Le ministère de l'Éducation nationale a précisé que la période de cette opération de confirmation s'étalera du 26 janvier (aujourd'hui NDLR) jusqu'au 9 février prochain. L'opération devant s'effectuer via les sites : <https://bem.onec.dz> et <https://bac.onec.dz> et sur l'espace parentale du ministère : <https://awliya.education.dz>.

Dans le même communiqué le MEN appelle les candidats à suivre certaines procédures dans le cas où des erreurs ont été détectées lors de la première opération d'inscription. Les candidats scolarisés devront dans ce cas informer les directeurs des établissements de la nature de l'erreur avant la date du 10 février 2026. Concernant les candidats libres, ces derniers doivent informer les directions de l'éducation dans lesquelles ils sont inscrits ou les centres d'enseignement et de formation à distance auxquels ils sont affiliés toujours avant la date du 10 février.

A. N.

« EMPLOITIC CONNECT 2026 »

Tomber de rideau sur la 14^e édition

La 14^e édition du Salon de l'emploi et de la formation «Emploitic Connect 2026», a fermé ses portes, hier à Alger, avec la participation de plus de 100 entreprises, nationales et internationales, et près de 2.000 offres d'emploi couvrant divers secteurs d'activité.

Selon les organisateurs, «plus de 10.000 chercheurs d'emploi, jeunes diplômés et profils expérimentés, ont été présents durant ces deux jours (Samedi et Dimanche) du Salon, qui englobe notamment les secteurs des services, de l'industrie, de l'industrie pharmaceutique, des télécommunications, de l'informatique, du digital ainsi que des start-ups. Cette édition a également proposé un programme de conférences et d'ateliers animés par des experts en recrutement et en ressources humaines. « L'objectif était de préparer les personnes en quête d'emploi aux métiers et aux compétences actuellement demandés sur le marché du travail », a expliqué Zineb Kaoua, directrice marketing de l'agence d'emploi Emploitic, organisatrice de l'événement, qui se tient sous le parrainage du ministère de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises ainsi que du ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels. Pour la première fois, un espace dédié aux employeurs a été mis en place dans ce Salon afin de leur permettre de se présenter, de valoriser leur marque employeur et d'attirer les meilleurs profils. Emploitic Connect 2026 a également mis en lumière, à cette occasion, les enjeux actuels de l'employabilité et du développement des compétences en Algérie. Des représentants d'entreprises participantes, rencontrés par l'APS, ont souligné à ce titre « l'importance d'adopter des stratégies de formation interne pour développer les compétences spécifiques



PH: DR

requis ». Le responsable des ressources humaines d'un constructeur automobile international activant en Algérie, Mehdi Zamari, a indiqué que « l'entreprise a opté, face à la pénurie de profils expérimentés dans certains nouveaux métiers, pour une stratégie proactive de formation interne ».

Précisant qu'« au lieu d'attendre des candidats clés en main, nous avons choisi de recruter sur le potentiel et d'investir dans le capital humain en sélectionnant des profils prometteurs, même peu expérimentés, que nous formons ensuite afin de répondre à nos besoins spécifiques en compétences ». De son côté, la responsable digitale d'un promoteur immobilier participant à l'événement, Massiva Ouramdane, a estimé que « l'émergence de l'intelligence artificielle ne constitue pas uniquement un nouveau champ de recrutement, mais également un levier majeur rendant les stratégies de forma-

tion interne à la fois nécessaires et urgentes ». Le chargé de communication d'un opérateur de téléphonie mobile, Bachir Amine Baazizi, a quant à lui fait savoir que « l'entreprise propose des formations courtes destinées aux chercheurs d'emploi, notamment en matière d'agilité comportementale et d'intégration en entreprise, mettant en avant les opportunités offertes par le déploiement de la 5G et le rôle central de l'intelligence artificielle dans ce domaine ». Enfin, la consultante senior en recrutement au sein d'un cabinet spécialisé, Selma Boudissa, a insisté sur « l'importance de la préparation des candidats avant leur participation au Salon, recommandant de se présenter avec un CV clair, bien structuré et adapté au poste visé, tout en soulignant que les conférences programmées contribueront à mieux structurer leur démarche de recherche d'emploi ».

L. Zeggane

LIGNE FERROVIAIRE

ORAN-BÉCHAR

Les dessertes en aller-retour suspendues demain

La Société nationale des transports ferroviaires (SNTF) a annoncé la suspension temporaire de ses dessertes sur la ligne Oran-Béchar « aller-retour ». Selon un communiqué de la société, cette décision s'inscrit dans le cadre des préparatifs pour la mise en service de la ligne minière ouest (Béchar - Tindouf - Gara Djebilet). La même source a précisé que « la suspension temporaire des dessertes sur la ligne Oran-Béchar (aller-retour) entrera en vigueur à partir de demain, mardi. À cet effet, le dernier voyage sur cette ligne est programmé pour aujourd'hui, et les voyageurs seront informés de la date de reprise des trajets dans un communiqué ultérieur, a-t-on conclu.

L. Z.

TEXTILE ET HABILLEMENT

Salon des marques internationales « Made in DZ » fin janvier à Alger

Le Salon des marques internationales du textile et de l'habillement fabriqués en Algérie (International Brands Exhibition Made in DZ) se tiendra les 30 et 31 janvier en cours à Alger, sous l'égide du ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, a indiqué un communiqué du ministère. Cette manifestation de deux jours, vise à « présenter les produits de marques internationales fabriqués en Algérie et commercialisés sur les marchés national et international », a précisé la même source. L'organisation de cet événement, qui s'inscrit dans le cadre de la politique du secteur visant à localiser les marques commerciales internationales, verra la participation de plusieurs marques internationales et nationales des domaines du textile et de l'habillement, a fait savoir le communiqué. Le Salon constituera également un espace professionnel pour présenter les expériences dans le domaine de la production sous marques internationales et promouvoir les exportations de ces produits vers les marchés étrangers, notamment africains, sous le label « Made in Algeria », a conclu la même source.

L. Z.

SECTEUR DES TRAVAUX PUBLICS

Les opérations de déneigement et d'ouverture des routes se poursuivent

En application des instructions du ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Abdelkader Djellaoui, les services du secteur, à travers les différentes wilayas du pays récemment touchées par les perturbations météorologiques, « poursuivent leurs efforts intensifs » sur le terrain, en mobilisant « d'importants moyens humains et matériels, et en coordination avec les autorités locales et les différents services concernés, afin de faire face aux effets des fluctuations météorologiques et d'assurer la continuité du transport et de la circulation. » C'est ce qu'a indiqué un communiqué ministériel rendu public hier. Chemin faisant, dans la wilaya de Djelfa, et suite aux chutes de neige, les ouvriers de la branche des Travaux publics de la daïra d'Aïn El Ibel sont intervenus sur la Route nationale n° 01, dans la région de Ras Errih, où les tronçons fermés ont été

ouverts et du sel industriel a été épandu », explique le communiqué précisant que les équipes d'entretien de la sous-division de la daïra d'El Idrissia sont également intervenues sur les Routes nationales n° 1A et 1B, et la Route de wilaya n° 122, ainsi que sur un certain nombre de routes communales relevant de la branche régionale, en déneigeant et en épandant du sel, dans le but de faciliter la circulation et d'assurer la fluidité du trafic. » A Bouira, une intervention sur le terrain de l'unité de Bordj Okhriss a consisté en l'épandage de sel industriel sur la Route de wilaya n° 14, dans le cadre des mesures préventives visant à réduire les risques de glissade et à assurer la sécurité des usagers de la route. L'unité de M'Cheddallah est également intervenue pour déneiger la Route nationale n° 30 menant à la wilaya de Tizi Ouzou via Saharidj. Dans la wilaya d'El Bayadh, les ouvriers de la sous-division

de Boualem sont intervenus pour ouvrir la Route Nationale n° 47, du point kilométrique 272+200 au point kilométrique 285+000, avec déneigement. Dans la wilaya de Jijel, les équipes de la sous-division des Travaux Publics de la daïra d'El Aouana sont intervenues pour enlever les pierres glissées sur la Route de Wilaya n° 137, dans la commune de Selma Ben Ziada, dans la région de Ras El Houzat, afin de préserver la sécurité des usagers de la route et d'assurer la continuité du trafic. Dans la wilaya de Khenchela, les équipes d'entretien de la sous-division des Travaux Publics de la daïra de Chechar sont intervenues, avec les moyens matériels et humains nécessaires, sur le réseau routier, notamment la Route Nationale n° 83 et les Routes de Wilaya n° 08 et 07, où la neige a été balayée et du sel a été épandu. Dans la wilaya de Tيارت, la route menant à la commune d'El Faidja a été ouverte, tandis que les travaux

d'ouverture de la route menant au village de Sidi M'hamed Ben Yacoub se poursuivent, avec la mobilisation de tous les moyens humains et matériels nécessaires. Dans la wilaya de Tlemcen, la route reliant Nador et Tirmi dans les hauteurs de la wilaya a été ouverte, après l'intervention des services des Travaux Publics pour enlever les débris des perturbations météorologiques. La sous-division des Travaux Publics de Mazouna, dans la wilaya de Relizane, est également intervenue pour enlever la boue et ouvrir la Route de Wilaya n° 52, au niveau du pont d'Ouled Mohamed. Dans la wilaya de Chlef, la Direction des Travaux Publics, représentée par la sous-division de la daïra de Chlef, est intervenue pour enlever les débris des perturbations météorologiques sur la Route Nationale n° 19, du point kilométrique 68 au point kilométrique 85.

L. Z.

CONSEIL AFRICAIN DE L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

Sid Ali Zerrouki nommé membre

Le ministre de la Poste et des Télécommunications, Sid Ali Zerrouki, a pris part à la première réunion d'installation du Conseil africain de l'intelligence artificielle relevant de l'Alliance "Smart Africa", dans le cadre de sa nomination en tant que membre de ce Conseil continental de haut niveau, a indiqué, samedi, un communiqué du ministère. "Cette réunion, à laquelle le ministre a participé, par visioconférence, a rassemblé des ministres et des experts de différentes régions du continent africain, précise le communi-

qué", soulignant que cette nomination a été faite parmi "226 personnalités éminentes, dont 54 ministres, le Conseil étant composé de 15 membres uniquement". Les membres du Conseil ont été sélectionnés par un comité tripartite composé de l'Union internationale des télécommunications (UIT), de l'Union africaine (UA) et de l'Alliance "Smart Africa", ajoute la même source.

Cette réunion, note le communiqué, a été l'occasion de présenter et de discuter de la feuille de route pour la mise en

œuvre du Conseil africain de l'intelligence artificielle, en sus des mécanismes d'exécution de la stratégie africaine en matière d'intelligence artificielle, afin de garantir l'accélération de l'adoption de ces technologies au niveau continental selon une approche responsable, globale et souveraine, servant les intérêts des peuples africains. "Le programme annuel des réunions du Conseil a été évoqué, avec la définition des étapes principales et l'examen de la création de groupes de travail techniques spécialisés".

À cette occasion, M. Zerrouki a réaffirmé "l'engagement de l'Algérie à contribuer efficacement à l'élaboration des politiques et des cadres stratégiques et réglementaires relatifs à la gouvernance de l'intelligence artificielle et des infrastructures numériques, ainsi qu'à renforcer la coopération avec les pays africains frères dans les domaines de l'innovation, du renforcement des capacités et du développement des compétences humaines", selon la même source.

M. S.

L'UNRWA TIRE LA SONNETTE D'ALARME

Plus de 600 000 enfants sans école à Gaza depuis plus de deux ans

Plus de 600 000 enfants palestiniens sont aujourd'hui privés de leur droit fondamental à l'éducation dans la bande de Gaza, a déclaré le commissaire général de l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés palestiniens (UNRWA), Philippe Lazzarini. Une situation qu'il attribue à la destruction quasi totale des infrastructures scolaires et à l'effondrement général des conditions de vie provoqué par l'offensive israélienne en cours contre le territoire.



A.F.

Dans une publication diffusée sur la plateforme X, le responsable onusien a mis en garde contre les conséquences dramatiques de cette interruption prolongée de la scolarité. « Ces enfants vivent des traumatismes profonds au milieu des ruines », a-t-il écrit, soulignant que leur retour dans un environnement éducatif sûr constitue désormais une priorité absolue pour l'UNRWA. Selon lui, la crise éducative actuelle ne représente pas seulement une urgence humanitaire, mais une menace directe pour l'avenir de toute une génération. Malgré un contexte marqué par les bombardements, le blocus et les déplacements forcés, l'UNRWA tente de maintenir un minimum d'activité pédagogique. L'agence indique qu'environ 65 000 enfants fréquentent actuellement des espaces d'apprentissage temporaires aménagés dans différentes zones de Gaza. Par ailleurs, près de 300 000 autres bénéficient de cours élémentaires en lecture,

écriture et calcul par le biais de plateformes numériques, lorsque les conditions techniques le permettent. Philippe Lazzarini a également rappelé que l'éducation des réfugiés palestiniens est la cible d'attaques répétées depuis plusieurs années. La destruction d'écoles, la fermeture d'établissements et l'insécurité permanente rendent toute reprise normale de la scolarité extrêmement difficile. « Sans accès à l'éducation, ces enfants risquent d'être enfermés dans un cycle durable de pauvreté, de dépendance et de traumatisme », a-t-il averti. Cette crise éducative s'inscrit dans un contexte humanitaire catastrophique. Selon les autorités sanitaires palestiniennes, le bilan de l'offensive israélienne contre Gaza depuis le 7 octobre 2023 s'élève désormais à 71 657 morts et 171 399 blessés, dont une majorité de femmes et d'enfants. Ces chiffres, régulièrement mis à jour, traduisent l'ampleur des destructions et l'intensité des violences subies par la population civile. Depuis l'entrée en vigueur du cessez-le-feu en octobre dernier, les violations se sont poursuivies, entraînant la mort de 484 personnes supplémentaires et faisant 1 321

blessés. Les équipes de secours ont également pu extraire 713 corps des décombres, tandis que de nombreuses victimes resteraient encore ensevelies sous les ruines, faute de moyens et de sécurité pour mener les opérations de sauvetage. La détérioration des conditions climatiques aggrave encore la situation humanitaire.

Le ministère de la Santé à Gaza a annoncé récemment le décès d'un nourrisson de trois mois, Ali Abou Zour, en raison du froid intense, portant à dix le nombre d'enfants morts de froid depuis le début de l'hiver. Ces décès illustrent la fragilité extrême des populations déplacées, vivant souvent sous des tentes ou dans des bâtiments partiellement détruits, sans chauffage ni protection adéquate. Sur le terrain, les bombardements et tirs se poursuivent dans plusieurs zones de Gaza, notamment dans les quartiers d'Al-Touffah, Jabalia, Khan Younés et Deir Al-Balah. Des frappes ont visé des bâtiments résidentiels et des infrastructures civiles, provoquant de nouvelles destructions et des blessés parmi les passants. Des témoins ont également signalé l'usage de drones explosifs

contre des immeubles abritant des bureaux et des installations de télécommunication. Depuis l'entrée en vigueur du cessez-le-feu, plus de 1 300 violations ont été recensées par les autorités locales, ayant causé au total plus de 1 820 morts et blessés. Ces chiffres mettent en évidence la fragilité de l'accord et l'incapacité, jusqu'à présent, à garantir une protection effective des civils. Dans ce contexte, l'UNRWA poursuit ses missions humanitaires, sanitaires et éducatives malgré des restrictions sévères imposées à ses opérations. L'agence fournit une aide alimentaire, des soins médicaux et des services scolaires de base à des centaines de milliers de réfugiés palestiniens, tout en dénonçant les entraves qui limitent son action. Pour de nombreux observateurs, la situation à Gaza ne se limite plus à une crise humanitaire classique, mais s'apparente à une catastrophe prolongée aux conséquences structurelles.

La privation d'éducation pour plus de 600 000 enfants constitue l'un des aspects les plus alarmants de cette tragédie, car elle compromet durablement la reconstruction sociale et économique du territoire. L'UNRWA et plusieurs organisations internationales appellent la communauté internationale à agir de manière urgente afin de garantir un accès sécurisé à l'éducation, de protéger les infrastructures civiles et de faire respecter le droit international humanitaire. Sans une mobilisation rapide et effective, avertissent-ils, Gaza risque de voir émerger une génération privée non seulement de son enfance, mais aussi de toute perspective d'avenir.

M. Seghilani

POUR SOUTENIR UN DÉTENU PALESTINIEN EN GRÈVE DE LA FAIM Des manifestants s'introduisent dans une prison londonienne

Des manifestants soutenant un activiste lié au mouvement « Palestine Action » ont pénétré samedi dans l'enceinte de la prison de Wormwood Scrubs, dans l'ouest de Londres, provoquant l'intervention de la police britannique et l'arrestation de plusieurs personnes. La Metropolitan Police a indiqué dans un communiqué que des protestataires avaient franchi le périmètre de sécurité de l'établissement pénitentiaire et refusé de quitter les lieux malgré les ordres des forces de l'ordre. Les manifestants auraient également entravé l'accès du personnel pénitentiaire, empêchant les entrées et sorties, et proféré des menaces à l'encontre des policiers. Selon la police, certains membres du groupe ont réussi à atteindre une zone réservée au personnel à l'intérieur de l'un des bâtiments de la prison. Les autorités ont confirmé que des arrestations étaient en cours pour suspicion d'« intrusion aggravée », une infraction qualifiée de grave par le droit britannique. Des vidéos diffusées sur les réseaux sociaux montrent des manifestants scandant des slogans devant la prison et brandissant des pancartes. D'autres images semblent montrer des protestataires se dirigeant vers l'un des bâtiments, tandis que certaines séquences suggèrent que plusieurs d'entre eux ont brièvement pénétré à l'intérieur de l'établissement. Cette mobilisation visait à soutenir Omar Khaled, présenté par les organisateurs comme le seul détenu actuellement en grève de la faim dans le cadre de la campagne « Prisoners for Palestine ». L'homme est l'un des cinq accusés poursuivis pour avoir pénétré, en juillet dernier, sur la base aérienne de la Royal Air Force de Brize Norton, où deux avions de type Voyager auraient été endommagés. Les autorités n'ont pas précisé le nombre exact de personnes interpellées, mais ont souligné que la situation avait été maîtrisée et que la sécurité de la prison avait été rétablie. Cet incident intervient dans un contexte de tensions persistantes au Royaume-Uni autour des actions menées par des groupes militants pro-palestiniens, qui multiplient les manifestations et les actions de protestation pour dénoncer le soutien militaire britannique à Israël et réclamer la libération des militants poursuivis.

M. S.

CISJORDANIE OCCUPÉE

Les attaques de colons et des tirs de l'armée sioniste se multiplient

Un citoyen palestinien a été martyrisé hier par des tirs de l'armée israélienne au nord de Ramallah, en Cisjordanie occupée, a annoncé le ministère palestinien de la Santé. Selon un communiqué officiel relayé par l'Agence de presse palestinienne (Wafa), l'Autorité générale des affaires civiles a informé le ministère du décès d'un Palestinien atteint par balles près du carrefour d'Ayoun al-Haramya, alors qu'il circulait en voiture dans la zone.

Dans le même temps, des colons israéliens ont mené une attaque à l'aube contre la localité d'Attara, au nord de Ramallah. Deux véhicules appartenant à la famille du Palestinien Abdel Aziz Srahna ont été incendiés et des slogans racistes ont été peints sur les murs. Les habitants, aidés par des jeunes du village, sont parvenus à éteindre l'incendie avant la destruction totale des véhicules. La violence s'est poursuivie samedi soir dans plusieurs régions de la Cisjordanie. À Birzeit, près de Ramallah, quatre Palestiniens ont été blessés lors d'une attaque menée par des colons sous protection de l'armée israélienne. Une femme, Najat Émile Jaddallah, a été grièvement touchée à la tête par une pierre, ainsi que son fils et deux autres jeunes. Trois Palestiniens ont également

été arrêtés. Dans le sud de la Cisjordanie, notamment dans les régions de Khallet al-Natsh, Wadi Saïr et Wadi al-Raqati, à Hébron, plusieurs Palestiniens ont été blessés alors qu'ils cultivaient leurs terres ou gardaient leur bétail. Parmi eux, Sadeq Idris a été hospitalisé après avoir reçu un coup de pierre à la tête. Selon la Commission palestinienne de résistance au mur et

à la colonisation, les colons israéliens ont mené 4 723 attaques en Cisjordanie au cours de l'année 2025. Ces violences ont causé la mort de 14 Palestiniens et entraîné le déplacement forcé de 13 communautés bédouines regroupant plus de 1 090 personnes. Les autorités palestiniennes rappellent qu'environ 770 000 colons israéliens vivent aujourd'hui en

Cisjordanie occupée, dont 250 000 à Jérusalem-Est, répartis sur plus de 180 colonies et 256 avant-postes. Elles dénoncent une intensification des attaques visant à contraindre les Palestiniens à quitter leurs terres, dans un contexte de tensions persistantes et d'absence de protection internationale.

M. S.

PHILIPPE LAZZARINI L'A AFFIRMÉ

L'exclusion des journalistes nourrit la désinformation à Gaza

Le Commissaire général de l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine (UNRWA), Philippe Lazzarini, a de nouveau dénoncé, dimanche, l'interdiction persistante imposée par Israël aux journalistes internationaux d'accéder à la bande de Gaza. Selon lui, cette mesure contribue directement à « alimenter les campagnes de désinformation ». Dans un message publié sur les réseaux sociaux, le responsable onusien a souligné le rôle crucial joué par les journalistes palestiniens depuis le début du conflit. « Les journalistes palestiniens ont été nos yeux et nos oreilles pour documenter les atrocités de la guerre à Gaza et pour donner un visage humain à ses conséquences », a-t-il écrit. Philippe Lazzarini a salué leur engagement, affirmant qu'ils ont travaillé « avec héroïsme, contre toute attente », aux côtés des travailleurs humanitaires. Il a également rappelé le lourd tribut payé par la profession, précisant que « plus de 230 journalistes ont été tués » depuis le début de la guerre. Dans ce contexte, le chef de l'UNRWA a déclaré que

Gaza est aujourd'hui « l'endroit le plus dangereux au monde pour être journaliste », tout comme elle l'est pour les travailleurs humanitaires. Il a en outre dénoncé une atteinte grave à la liberté de la presse : « Depuis le début de la guerre, les journalistes internationaux sont empêchés d'entrer à Gaza de manière indépendante, ce qui constitue une violation majeure d'un principe fondamental du journalisme. » Selon lui, cette interdiction favorise la diffusion de récits partisans et la remise en cause des informations issues du terrain. « Elle alimente les campagnes de désinformation et les récits polarisés. Elle vise à discréditer les données de première main et les témoignages directs, y compris ceux des organisations humanitaires internationales, et contribue à la déshumanisation des Palestiniens », a-t-il averti. Philippe Lazzarini a enfin appelé à une levée immédiate de cette interdiction. « L'interdiction faite aux journalistes internationaux dure depuis trop longtemps. Sa levée est aujourd'hui plus que nécessaire », a-t-il conclu.

M. S.

SOUDAN

Près de 2.800 déplacés du Nord et du Sud-Kordofan en deux jours

Un total de 2.790 personnes ont quitté leur foyer des Etats du Nord et du Sud-Kordofan, au sud du Soudan, en deux jours, à cause de la détérioration de la situation sécuritaire, a indiqué l'Organisation internationale pour les migrations (OIM).

L'OIM a indiqué, jeudi, que "les équipes du Displacement Tracking Matrix (DTM) ont estimé le déplacement de 2.415 personnes en provenance de plusieurs villages de la localité d'Oum Dam Haj Ahmed, dans l'Etat du Nord-Kordofan, à la suite de la détérioration de la situation sécuritaire". Elle a précisé que ces déplacements ont concerné sept villages de la localité d'Oum Dam Haj Ahmed, dont Al-Khashm, Al-Zariqa Al-Qayzan, Oum Jerban et Al-Farjab Mahila. Les personnes déplacées se sont rendues vers différents sites au sein de la localité d'Oum Dam Haj Ahmed, ainsi que vers les villes d'Oum Rawaba et d'El-Obeid, dans le Nord-Kordofan, en plus d'Omdurman, à l'ouest de la capitale Khartoum. Les trois Etats de la région du Kordofan sont le théâtre, depuis octobre dernier, de violents affrontements entre l'armée soudanaise et les Forces de soutien rapide (FSR), ayant entraîné le déplacement de dizaines de milliers de personnes au cours de la période récente. Dans un communiqué distinct, l'OIM a fait savoir que les équipes du DTM ont estimé le déplacement de 260 personnes de la ville de Kadugli, chef-lieu de l'Etat du Sud-Kordofan, en raison de l'aggravation de l'insécurité mardi et mercredi. Par ailleurs, 115 personnes ont également été déplacées de la ville de Dilling, dans le Sud-Kordofan, à la suite de l'insécurité, a ajouté l'organisation. L'OIM a indiqué que les personnes déplacées se sont dirigées vers l'Etat du Nil Blanc, au sud du pays, soulignant que la situation demeure tendue et instable et qu'elle "suit de près l'évolution de la situation". Mercredi, l'OIM avait annoncé le déplacement de 1.855 personnes du village d'Al-Bardab, relevant de la ville de Kadugli, dans l'Etat du Sud-Kordofan, en raison de l'insécurité et des opérations militaires menées au cours des trois derniers jours.



Début janvier, l'organisation avait fait état d'une hausse du nombre de personnes déplacées dans les trois Etats de la région du Kordofan (Nord, Ouest et Sud) à 64.890 personnes, sur la période allant du 25 octobre au 30 décembre 2025.

8 MILLIONS D'ENFANTS PRIVÉS D'ÉCOLE

Sur un autre volet, le Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF) a affirmé, vendredi, que le conflit en cours au Soudan a, jusqu'à présent, privé environ 8 millions d'enfants de leur droit fondamental à l'éducation. Dans un communiqué, l'UNICEF a précisé que 6 400 écoles sont totalement fermées à travers le pays et ne fournissent aucun service éducatif, tandis que 11 % des établissements scolaires sont utilisés comme abris pour les familles déplacées ou à des fins non éducatives. L'Organisation a indiqué que le déplacement forcé a eu un impact majeur sur le déroulement du processus éducatif, relevant qu'environ 5 millions d'enfants ont été contraints de quitter leurs foyers, ce qui a entraîné leur séparation d'avec leurs enseignants et les supports pédagogiques. Elle a ajouté qu'une école sur trois est devenue non opérationnelle en raison des destructions ou d'autres dommages

causés par le conflit. Selon l'UNICEF, ces chiffres "reflètent une grave crise éducative qui menace l'avenir d'une génération entière au Soudan", appelant les parties concernées et la communauté internationale à agir immédiatement afin de fournir des alternatives éducatives aux enfants affectés et de protéger les écoles contre leur utilisation comme abris ou sites de conflit. L'Organisation a souligné que "garantir l'éducation des enfants n'est pas une option, mais un devoir humanitaire fondamental qui doit être une priorité", en particulier dans les zones de conflit où les risques sont accrus et les effets de la violence sur l'enfance s'intensifient. Elle a averti que la poursuite de la crise entraînera des conséquences à long terme pour les enfants, notamment la perte de compétences essentielles et l'augmentation des taux de décrochage scolaire, appelant les organisations humanitaires à renforcer leurs efforts pour fournir un soutien éducatif et psychosocial aux enfants et aux personnes déplacées dans les zones touchées. Depuis avril 2023, le pays est en proie à un conflit armé entre l'armée soudanaise et les Forces de soutien rapide, ayant causé la mort de dizaines de milliers de personnes et le déplacement de millions d'autres.

R. I.

VIRUS MPOX

Le CDC Afrique lève l'état d'urgence

Le Centre africain de contrôle et de prévention des maladies (CDC Afrique) a annoncé la levée de l'état d'urgence sanitaire continentale liée à l'épidémie de Mpox qui touchait plusieurs pays d'Afrique, rapportent vendredi des médias. Le centre a indiqué que cette décision, prise à la suite des recommandations du groupe consultatif d'urgence du CDC Afrique, met en avant le renforcement de la sécurité sanitaire du continent, l'efficacité de son leadership, la coopération régionale et le succès des partenariats internationaux dans la gestion de défis complexes en matière de santé publique. L'agence sanitaire de l'Union africaine a classé pour la première fois l'épidémie comme une urgence de santé publique menaçant la sécurité continentale en août 2024. L'Organisation mondiale de la santé (OMS) l'a ensuite qualifiée d'urgence de santé publique de portée internatio-

nale. D'après l'agence, les efforts concertés ont eu des effets mesurables face à ce qu'on appelait autrefois la variole du singe. Ainsi, entre les périodes de transmission maximale au début et à la fin 2025, les cas suspects ont diminué de 40% et ceux confirmés de 60%. Le taux de létalité parmi les cas suspects est passé de 2,6% à 0,6%, reflétant l'amélioration de la détection, des soins, de la coordination et de la responsabilité à tous les

niveaux. Le CDC Afrique a cependant averti que la levée de l'état d'urgence sanitaire continentale ne signifiait pas la fin du Mpox en Afrique, soulignant que cette décision marquait le passage d'une réponse d'urgence à une stratégie durable, menée par les pays, visant à éliminer la maladie. Le Mpox reste endémique dans plusieurs régions. Une vigilance continue, des investissements ciblés et l'innovation seront essentiels pour consoli-

der les acquis et prévenir une résurgence, a-t-il expliqué. Le Mpox a été détecté pour la première fois chez des singes de laboratoire en 1958. Il s'agit d'une maladie virale rare qui se transmet généralement par les fluides corporels, les gouttelettes respiratoires et les matériaux contaminés. L'infection provoque souvent de la fièvre, des éruptions cutanées et un gonflement des ganglions lymphatiques.

R. I.

SÉNÉGAL

Le président plaide pour une refondation de la justice

Le président sénégalais, Bassirou Diomaye Faye, a plaidé jeudi à Dakar pour une refondation profonde du système judiciaire, centrée sur la transformation numérique. Pour atteindre cet objectif, la transition doit être rigoureusement encadrée par l'éthique et le respect de l'indépendance de la justice, a indiqué le chef de l'Etat sénégalais à l'ouverture de la rentrée solennelle des Cours et Tribunaux, axée sur le thème "Le juge face aux défis du numérique". "Le numérique et l'intelligence artificielle ne doivent pas menacer la justice, mais en être les garants et les protecteurs", a-t-il déclaré, rappelant son ambition de bâtir une justice numérique souveraine, sécurisée et inclusive. Une telle ambition requiert, a-t-il ajouté, le renforcement de la formation des magistrats, le développement d'une culture de la sécurité numérique, ainsi que l'élaboration de référentiels éthiques et déontologiques.

R. I.

POUR RELEVER LES D2FIS DE LA BONNE GOUVERNANCE

Les États de la CEMAC invités à prendre des mesures urgentes

Réunis jeudi à Brazzaville en sommet extraordinaire, les chefs d'Etat membres de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC) ont été invités à prendre des mesures urgentes pour relever les défis de la bonne gouvernance. Consacrée à l'évaluation de la situation économique et financière à laquelle la sous-région pourrait être confrontée dès le premier trimestre 2026, la Conférence a exhorté les Etats membres à garantir, à court terme, la cohérence entre les lois de finances et les engagements des Etats, notamment avec le Fonds monétaire international (FMI), selon un communiqué final lu par le président de la Commission de la CEMAC, Baltasar Engonga Edjo'o. A moyen terme, les Etats sont invités à assurer la compatibilité avec les objectifs de soutenabilité de la dette et de consolidation de la position extérieure. Le sommet de Brazzaville visait notamment à recadrer les politiques macroéconomiques de la zone, dans un contexte marqué par l'érosion des recettes budgétaires, l'aggravation des déficits publics, le non-respect des critères de convergence communautaires et la vulnérabilité liée au poids des remboursements de la dette extérieure. "Nous devons diversifier davantage nos économies, accélérer le rythme des réformes structurelles en matière de gouvernance, de discipline budgétaire, d'amélioration du climat des affaires et d'approfondissement de l'intégration régionale", a déclaré le président congolais Denis Sassou-Nguesso à la clôture des travaux.

R. I.

GUINÉE

Le Premier ministre présente la démission de son gouvernement

Le gouvernement guinéen dirigé par le Premier ministre Bah Oury a présenté sa démission après l'investiture du président Mamadi Doumbouya, ont rapporté vendredi des médias locaux. Selon les médias, le gouvernement dirigé par Amadou Oury Bah a rendu sa démission jeudi, à l'issue du conseil des ministres tenu au palais présidentiel. Les mêmes sources ont précisé que cette démission collective constitue "une tradition républicaine en Guinée après une investiture présidentielle" et qu'elle "marque la fin officielle de l'ère de transition et l'ouverture d'un nouveau chapitre pour la Guinée". "Par décret lu ce jeudi 22 janvier 2026 sur les antennes des médias d'Etat, le président Mamadi Doumbouya a mis fin aux fonctions du Premier ministre, chef du gouvernement, Bah Oury, ainsi qu'à celles de l'ensemble des membres du gouvernement", selon les médias. Dans ce même décret, le président Doumbouya a instruit "le ministre directeur de cabinet de la Primature, le directeur de cabinet du ministère de la Défense nationale, les secrétaires généraux des ministères ainsi que les secrétaires généraux adjoints du gouvernement et des affaires religieuses d'assurer l'expédition des affaires courantes, en attendant la nomination d'une nouvelle équipe gouvernementale". Pour rappel, Mamadi Doumbouya a été élu dès le premier tour de l'élection présidentielle du 28 décembre 2025 avec 86,72% des voix et a été investi le dimanche 17 janvier 2026. La cérémonie de prestation de serment s'est tenue au stade général Lansana-Conté de la capitale Conakry.

R. I.

SIDI BEL-ABBÈS. CHU ABDELKADER-HASSANI

Session de formation au profit des médecins et infirmiers

Le Centre hospitalo-universitaire Abdelkader-Hassani de la wilaya de Sidi Bel-Abbès a organisé, en collaboration avec le Centre hospitalo-universitaire d'Oran, une session de formation au profit des médecins et infirmiers du service de néphrologie et de dialyse, a-t-on appris, samedi, auprès de la cellule d'information et de communication du CHU de Sidi Bel-Abbès.

La même source a précisé que cette session, qui s'inscrit dans le cadre de la formation continue et du renforcement de l'échange des expertises scientifiques entre les établissements de santé, s'est déroulée sous la supervision du chef du service de néphrologie et de dialyse du CHU d'Oran, le professeur Meknassi Djamel, avec la participation du chef du service de néphrologie et de dialyse du CHU de Sidi Bel-Abbès, le professeur Bouterfas, ainsi que du maître de conférences, le docteur Negadi.

Cette formation a été axée sur la technique de pose d'un cathéter souple par une petite incision chirurgicale sous anesthésie locale, une technique moderne utilisée pour faciliter l'introduction et l'évacuation du liquide de dialyse péritonéale, en s'appuyant sur la membrane péritonéale comme filtre naturel pour purifier le sang des toxines et de l'excès de liquides, selon la même source.



Le programme pratique a comporté la réalisation d'une simulation chirurgicale scientifique avant l'application directe de la technique sur un patient, permettant ainsi aux participants d'acquérir des compétences pratiques précises dans des conditions réelles, tout en respectant strictement les normes d'hygiène et de sécurité médicale afin d'éviter toute complication éventuelle.

La même source a ajouté que la dialyse péritonéale constitue une procédure vitale pour les patients atteints d'insuffisance rénale, assurant une épuration efficace et sûre du sang des toxines et des liquides en

excès. Elle représente également une alternative pratique à l'hémodialyse conventionnelle, avec la possibilité de la pratiquer à domicile dans le respect des conditions de sécurité médicale.

Cette formation s'inscrit dans le cadre de la volonté de la direction du Centre hospitalo-universitaire Abdelkader-Hassani d'élever le niveau de la performance médicale et de renforcer la qualité des prestations de santé offerts aux citoyens, traduisant ainsi son engagement en faveur de la formation continue et de l'accompagnement des avancées scientifiques et médicales modernes.

BATNA. CENTRE RÉGIONAL DE LUTTE CONTRE LE CANCER

Plus de 2 milliards de dinars pour le renouvellement des accélérateurs de particules

Un investissement public de 2,3 milliards de dinars vient d'être consenti pour le renouvellement des 3 accélérateurs linéaires de particules (dispositifs médicaux utilisés en radiothérapie) du centre régional de lutte contre le cancer "Défunt Moudjahid Dr Belkacem Hamdiken" de Batna, a indiqué, samedi, le directeur de la santé et de la population, Hamdi Chagouri. L'opération s'inscrit dans le cadre du programme

du Fonds national de lutte contre le cancer pour les années 2025 et 2026 prévoyant l'acquisition de 2 accélérateurs pour une valeur de 1,4 milliard de dinars.

Des équipements qui devraient être mis en service "au cours du 3ème trimestre de l'année en cours au plus tard", les procédures administratives inhérentes à cet investissement ayant été dûment complétées, a ajouté le même responsable dans une déclara-

tion à l'APS. Les procédures préalables à l'acquisition d'un 3ème accélérateur pour une somme de 900 millions de dinars seront également entamées "dans les prochains jours", selon M. Chagouri qui a souligné que l'objectif du renouvellement des trois accélérateurs est "d'améliorer les conditions de prise en charge des patients atteints d'un cancer traités par radiothérapie, en leur permettant, notamment, de bénéficier de leurs

séances dans les délais appropriés". Le même responsable a également fait savoir qu'un autre montant de 1,61 milliard de dinars a été alloué, cette année dans le cadre du même programme, pour l'achat des médicaments nécessaires aux patients cancéreux et ce, via la pharmacie centrale des hôpitaux.

Pour rappel, le centre régional de lutte contre le cancer de Batna, opérationnel depuis 2012, dispose de 240 lits.

NAÂMA. DÉVELOPPEMENT

De nouveaux projets en faveur de la commune d'Aïn Benkhelil

La commune d'Aïn Benkhelil, dans la wilaya de Nâama, a bénéficié de plusieurs nouveaux projets de développement dans le cadre du programme de soutien au développement social et économique de l'année 2026, a indiqué, samedi, le président de l'Assemblée populaire communale (APC), M. Zahzouz Mohamed. Ces projets, qui ont bénéficié d'une enveloppe financière conséquente, portent notamment sur la réalisation de travaux d'aménagement urbain dans plusieurs quartiers, à l'instar des quartiers 19 Mai 1956, 8 Mai 1945, le quartier du moudjahid Omrani Mohamed, ainsi que le quartier administratif. Ils comprennent également l'aménagement du giratoire à l'entrée de la ville, des opérations de reboisement, l'embellissement de l'environnement urbain et l'amélioration de l'aspect esthétique au sein du tissu urbain, a précisé M. Zahzouz. Ces actions de développe-

ment concernent aussi la réalisation d'une salle de soins dans le quartier 1er Novembre 1954, en plus de l'entretien et du revêtement des routes urbaines à tra-

vers les différentes artères de la ville, ce qui permettra de faciliter la circulation et de relier les quartiers résidentiels entre eux, a ajouté le même responsable.

SÉTIF. ODEJ

Vaste opération d'équipement des établissements de jeunesse

L'Office des établissements de jeunes (ODEJ) de Sétif mène une vaste opération d'équipement des structures de jeunes de la wilaya en les dotant de moyens modernes, a indiqué, samedi, le directeur de cet office, Nacer Fadli. Le même responsable a précisé à l'APS que cette opération s'inscrit dans le cadre d'un programme du ministère de tutelle visant la mise en place d'équipements modernes dans les structures de jeunesse. Il a ajouté que cette opération a nécessité un financement estimé à 25 millions de dinars puisé du budget d'équipement de la direction de la jeunesse et des sports (DJS) dans le but de permettre aux clubs et aux associations activant dans les 92 établissements de jeunesse de la wilaya de s'adonner à leurs activités dans des conditions adéquates, tout en augmentant le nombre d'adhérents, aujourd'hui de 35.000.

ILLIZI. CONSERVATION DES FORÊTS

Lancement du recensement hivernal des oiseaux aquatiques migrateurs

Le recensement hivernal des oiseaux aquatiques migrateurs a été lancé à travers les zones humides et plans d'eau de la wilaya d'Illizi, a-t-on appris samedi de la Conservation locale des forêts. L'opération, qui se poursuivra jusqu'à la fin du mois de janvier en cours, a ciblé à son lancement les plans d'eau proches de la ville d'Illizi, dont le lac de Sidi-Bouslah, la zone de Menkhour sur la route de Oued-Samene, la station d'épuration des eaux usées et l'ancien exutoire des eaux usées. Elle a permis de dénombrier une richesse avifaune aquatique de plus de 300 individus, de différentes espèces, en plus du recensement jeudi dernier de l'arrivée de plus de 200 cigognes blanches. Le recensement en question s'inscrit dans le cadre des efforts de suivi de la biodiversité, la protection des oiseaux migrateurs et leurs lieux de prédilection, en plus de l'élaboration d'une base de données précises contribuant à arrêter des programmes de préservation et d'exploitation durable des zones humides de la wilaya, a-t-on fait savoir à la Conservation des forêts.

OULED DJELLAL. SANTÉ

Mise en service de 2 unités de dépistage et de suivi en milieu scolaire à Ras El Miad et Besbès

Deux unités de dépistage et de suivi en milieu scolaire (UDS) ont été mises en service dans les communes de Ras El Miad et de Besbes, dans la wilaya d'Ouled Djellal, a indiqué, samedi, le directeur de l'éducation, Slimane Kemour. Le même responsable a précisé à l'APS que les deux UDS sont désormais opérationnelles au collège d'enseignement moyen (CEM) Dehnoun-Laïd à Ras El Miad et au lycée Cheikh-Naïm-Naïmi à Besbes. M. Kemour a ajouté que les unités mises en service dispensent des soins en médecine générale, en chirurgie dentaire et en psychologie.

EL-TARF. COMMUNE DE CHIHANI

Projet de renouvellement du réseau de distribution d'eau potable

La commune de Chihani (60 km au sud-ouest d'El Tarf) a bénéficié d'un projet portant sur le renouvellement du réseau d'alimentation en eau potable (AEP) afin de garantir un approvisionnement régulier des habitants de cette collectivité, a-t-on indiqué samedi, à la direction de l'hydraulique. Selon le chef du service de l'AEP, Hicham Rekab, ce projet a nécessité un budget de 35 millions de dinars dans le cadre du Fonds de garantie et de solidarité des collectivités locales. Devant être entamé "début mars prochain", ce projet vise à éliminer les fuites d'eau à travers le réseau de distribution, selon la même source qui a ajouté que les travaux de renouvellement seront menés sur une distance de 6 km.

ORAN. AFIN D'ÉLARGIR L'OFFRE TOURISTIQUE

Des efforts pour promouvoir la formule "hébergement chez l'habitant"

Les services concernés de la wilaya d'Oran œuvrent, dans le cadre des efforts visant à promouvoir la destination touristique de la capitale de l'ouest du pays et à renforcer son attractivité, à la promotion de la formule "hébergement chez l'habitant" en tant qu'option légale et organisée pour élargir l'offre touristique et répondre à la demande croissante en matière d'hébergement.



PH: DR

La directrice par intérim du tourisme et de l'artisanat de la wilaya, Hamida Fatma, a indiqué à l'APS, en marge de la première édition du Salon international des équipements hôteliers, de la restauration et des services (Hostex Expo), dont les travaux ont pris fin samedi au Centre des conventions Mohamed-Benahmed d'Oran, que cette formule, instituée par une circulaire ministérielle conjointe en 2012 entre les secteurs du tourisme, de l'intérieur et des finances, vise à permettre aux citoyens d'accueillir des touristes dans leurs logements, dans un cadre juridique organisé garantissant la qualité et la sécurité. La même responsable a ajouté que l'objectif principal de cette initiative est d'augmenter le nombre de lits touristiques, notamment durant les périodes de haute saison, d'organiser le flux des touristes en dehors des hôtels et d'intégrer l'activité de l'hébergement à domicile dans le cycle économique. Concernant les procédures, elle a souligné que le parcours d'obtention de l'agrément est "simple et clair" et s'effectue à travers une cellule regroupant plusieurs services publics, à l'instar des communes, de la direction du tourisme, des services de la protection civile et de la direction de la santé, entre autres. "Il suffit au citoyen souhaitant exercer cette activité de déposer un dossier au niveau de la commune de rattachement du logement concerné", a-t-elle souligné. La circulaire ministérielle de 2012 a fixé un ensemble de conditions liées à la sécurité, à l'hygiène et à la qualité de l'hébergement. La commune délivre, à

cet effet, une autorisation officielle permettant au propriétaire du logement d'exercer légalement cette activité, dès lors qu'il satisfait aux exigences minimales requises. De son côté, Mme Derradj El Alia, membre du bureau national de l'Association nationale des commerçants et artisans, a mis en avant les actions de sensibilisation menées depuis plusieurs années par l'association sur l'importance de l'obtention d'une autorisation pour exercer cette activité. Elle a salué, à ce titre, les efforts déployés par le ministère du Tourisme et de l'Artisanat, ainsi que par la direction du secteur dans la wilaya d'Oran pour encadrer cette activité, à travers des facilitations administratives et une coordination entre les différents services concernés. Les acteurs du secteur s'accordent à considérer que la formule de l'héberge-

ment chez l'habitant constitue un véritable levier pour le soutien du tourisme local et la dynamisation de l'économie, si elle venait à être généralisée et davantage promue, notamment dans les zones côtières et touristiques. Il convient de rappeler que la première édition du Salon international des équipements hôteliers, de la restauration et des services "Hostex", organisée par la société "Mod Event" sous le patronage du ministère du Tourisme et de l'Artisanat, a enregistré la participation d'environ 50 exposants. Elle a permis de présenter les dernières innovations dans le domaine de l'industrie hôtelière et de la restauration, notamment en matière d'équipements, de services, de technologies et de solutions numériques, tout en valorisant l'expertise algérienne dans ce domaine.

OBSERVATOIRE NATIONAL DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

Une journée de formation au profit de plus de 100 associations

L'Observatoire national de la société civile (ONSC) a organisé, samedi dans la wilaya d'Oran, une journée de formation au profit de plus de 100 associations locales, dans le cadre d'un programme national visant à renforcer les capacités des acteurs associatifs.

Cette rencontre s'inscrit dans l'objectif de consolider le rôle participatif des composantes de la société civile avec les différentes institutions publiques, en appui aux efforts de développement local, à la promotion de la culture de la participation et du béné-

volat, ainsi qu'au soutien de l'autonomisation institutionnelle des associations et à l'amélioration de leurs performances organisationnelles et de gestion, a expliqué à la presse Choukri Hafidh, cadre à l'ONSC, en marge de l'ouverture de cette formation. Cette journée de formation est organisée à travers quatre ateliers encadrés par des experts et des cadres de l'Observatoire, portant sur les axes suivants: "Le rôle de la société civile dans le renforcement du front interne et la lutte contre la désinformation et la falsification médiatique",

"La gestion administrative et financière des associations", "Le rôle des acteurs de la société civile dans la lutte contre le fléau de la drogue", ainsi que "Le projet associatif et les mécanismes de financement", a-t-il indiqué. Evoquant ces cycles de formation organisés par l'Observatoire dans le cadre du renforcement et du développement des capacités des acteurs de la société civile, le responsable a indiqué que plus de 6.000 acteurs du mouvement associatif issus de plus de 51 wilayas ont déjà bénéficié de ces formations.

TLEMEN. ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Session de formation pour les directeurs des incubateurs universitaires de l'Ouest

L'Université Aboubakr-Belkaïd de Tlemcen abrite une session de formation au profit des directeurs des incubateurs universitaires de l'Ouest, a-t-on appris, samedi, auprès de cet établissement de l'enseignement supérieur. Cette session, organisée vendredi et samedi par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, en partenariat avec l'incubateur italien "FILSE", relevant de l'Université de Gênes (Italie), a vu la participation d'environ 40 directeurs d'incubateurs issus des universités, des Centres universitaires et des Ecoles supérieures des wilayas de l'ouest du pays, ainsi que d'experts de cet incubateur italien, selon la même source.

Cette initiative vise à favoriser l'échan-

ge d'expériences et d'expertises entre les participants et à prendre connaissance des meilleures pratiques adoptées dans le domaine des incubateurs universitaires, notamment en ce qui concerne le soutien à l'innovation et le renforcement de l'esprit entrepreneurial en milieu universitaire.

Elle s'inscrit également dans le cadre du soutien aux efforts du secteur de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique visant à renforcer le rôle de l'université dans l'accompagnement des projets innovants, à encourager les initiatives entrepreneuriales chez les étudiants et les porteurs d'idées, ainsi qu'à promouvoir la coopération internationale dans ce domaine, a-t-on expliqué.

BLIDA. AVEC LA PARTICIPATION D'ÉQUIPES DE 25 WILAYAS

Vaste campagne de réparation des fuites d'eau

L'Algérienne des eaux (ADE) de la wilaya de Blida a lancé, samedi, une vaste campagne de réparation des fuites d'eau, mobilisant 25 équipes de différentes wilayas du pays, en vue de récupérer des volumes importants de cette ressource vitale. Dans le cadre de l'amélioration du service public et de la préservation des ressources hydriques, le wali, Djamel Eddine Heshas, a supervisé le lancement de cette campagne à laquelle participent 25 équipes de l'Algérienne des eaux, issues de plusieurs wilayas, notamment Tlemcen, Tiaret, Mascara, Tissemsilt, Médéa, Bejaïa, Alger, Jijel, Mostaganem, ainsi que des équipes de la wilaya de Blida. L'opération concerne l'ensemble des communes de la wilaya et vise la réparation de 503 fuites recensées, notamment dans les dairas d'Oued El Alleug (82), Boufarik (78) et Blida (60). Selon les explications fournies sur place, cette campagne permettra de récupérer un volume d'eau de près de 3.300 M3/Jour au niveau des réseaux de distribution et 1.200 M3/Jour au niveau des champs de production. L'initiative vise à améliorer l'alimentation des citoyens en eau potable, à augmenter le rendement des réseaux, à assurer la continuité et la qualité du service, à lutter contre les maladies à transmission hydrique (MTH) et à réduire les pertes financières liées à l'eau non facturée. A cet effet, l'ADE de Blida appelle les citoyens et les acteurs de la société civile (associations, comités de quartier) à signaler toute fuite d'eau via sa page officielle ou en contactant le centre d'appel téléphonique.

DJANET. COLLECTIVITÉS

Plusieurs projets en cours de réalisation au chef-lieu de wilaya

Plusieurs projets sont en cours de réalisation dans la commune de Djanet, dans le but de renforcer les infrastructures, consolider le cadre de vie du citoyen et promouvoir le service public, ont indiqué samedi les services de la wilaya. Ces projets consistent en la réhabilitation et l'extension d'installations sportives, dont le stade de proximité d'Ifrî qui a bénéficié d'une pose de pelouse synthétique, ainsi que la réalisation d'un marché de proximité pour rapprocher les prestations commerciales du citoyen. Les services de la wilaya font état aussi de la réalisation de deux châteaux d'eau de 500 m3 chacun à la cité des 50 logements et au quartier Agh-Akeni, en vue d'améliorer le réseau d'eau potable. La commune de Djanet qui s'est vue accorder une opération d'aménagement de routes sur une distance globale de 8 km, notamment au niveau du quartier Aze-louaz, a enregistré, au plan éducatif, la réalisation d'une cantine scolaire à l'école primaire Emir-Abdelkader à Aze-louaz également, en plus de la construction d'un hôpital de 120 lits dans la zone de Taguentouret. Les projets en cours englobent aussi l'aménagement de l'entrée de la ville de Djanet, en vue de conférer plus d'attractivité urbaine à la ville, ont indiqué les services de la wilaya qui ont mis l'accent sur le respect des engagements contractuels liés aux délais et qualité de réalisation des projets.

AÏN-DEFLA. GRÂCE

AUX PRÉCIPITATIONS

Hausse de 26% du niveau des barrages

Le niveau de remplissage des barrages de la wilaya d'Aïn Defla a enregistré une hausse de 26%, ces dernières semaines à la faveur des importantes précipitations qui ont touché l'ensemble des régions de la wilaya, a-t-on appris, samedi, de la Direction locale des ressources en eau. Selon la même source, les conditions météorologiques ont eu un impact direct sur les réserves des cinq (5) barrages de la wilaya, qui ont enregistré une augmentation notable des volumes d'eau stockés durant les mois de décembre et janvier courant, soit 26%. Le barrage de Ghib (Oued Chorafa) affiche le niveau le plus élevé, avec près de 62 millions de M3, suivi de celui de Sidi M'hamed Bentaïba (Arib) avec 37 millions de M3, et du barrage de Derder (Tarek Benziad) avec près de 14,6 millions de M3. Le barrage d'Ouled Melouk (Rouina) totalise un volume de 11 millions de M3, tandis que celui de Harraza (Djellida) a atteint près d'un (1) million de M3, selon les chiffres fournis par les services concernés.

S
T
R
E
S

LES FÉDÉRATIONS AFRICAINES FACE À UN TOURNANT DÉCISIF : Appel à l'unité pour défier le « lobby de la CAF » devant le TAS

Le football africain traverse aujourd'hui l'une des périodes les plus délicates de son histoire institutionnelle. Les récentes décisions prises par la Confédération africaine de football (CAF) ont ravivé un profond malaise au sein de nombreuses fédérations nationales, alimentant un débat de plus en plus intense sur la gouvernance, l'équité sportive et la transparence des organes dirigeants du football continental.

Dans ce climat de défiance généralisée, les appels à une action collective et structurée se multiplient. De nombreux observateurs estiment qu'il est désormais impératif pour les fédérations africaines de dépasser les positions individuelles et de s'engager dans une démarche commune visant à mettre fin à ce qui est décrit comme un « lobby » solidement enraciné au sein des structures de la CAF, accusé d'entretenir des pratiques de corruption, de manipulation et de violations répétées du principe de justice sportive.

DES SANCTIONS CONTROVERSÉES ET UN SYSTÈME À BOUT DE SOUFFLE

Selon plusieurs analystes, les sanctions récemment prononcées par les instances de la CAF, dont celles contre la sélection algérienne, ne constituent pas de simples mesures disciplinaires, mais s'apparentent davantage à des tentatives de diversion destinées à masquer des échecs antérieurs. Des calculs politiques et financiers, fondés sur l'influence et le pouvoir, se seraient effondrés, mettant à nu la fragilité du système continental. Ces événements ont

révélé l'ampleur de la crise qui frappe le football africain, tant sur le plan institutionnel que moral. Loin d'être des incidents isolés, ils témoignent d'un dysfonctionnement structurel profond, nourri par l'opacité, l'absence de contre-pouvoirs efficaces et la concentration des décisions entre les mains de cercles restreints.

LA CORRUPTION, UNE MENACE SYSTÉMIQUE POUR LE FOOTBALL AFRICAIN

Le constat est alarmant : la corruption ne serait plus marginale, mais aurait évolué vers un phénomène systémique, mettant en péril l'intégrité des compétitions et la crédibilité des instances dirigeantes. Arbitres contestés, décisions disciplinaires incohérentes, favoritisme présumé : autant d'éléments qui minent la confiance des acteurs du football africain, des fédérations aux supporters.

L'éradication de ces pratiques apparaît dès lors comme une nécessité urgente, même si la tâche s'annonce complexe. Les réseaux d'influence, solidement ancrés au sein des structures internes, rendent toute réforme interne difficile, voire illusoire, sans une pression externe forte et coordonnée. Face à cette



Phs : DR

situation, une solution émerge avec insistance : l'union des fédérations africaines autour d'une initiative juridique commune. Cette démarche consisterait à déposer une plainte officielle auprès du Tribunal arbitral du sport (TAS), étayée par des preuves tangibles, dans le but de demander des comptes aux responsables impliqués. Les revendications avancées par les partisans de cette option sont radicales mais jugées nécessaires : dissolution du bureau exécutif de la CAF, démantèlement des commissions jugées compromises – en particulier la commission d'arbitrage – et refondation complète de la gouvernance du football africain sur des bases transparentes, démocratiques et responsables. Pour ces observateurs, l'alternative est claire : soit les fédérations s'unissent pour reprendre le contrôle de leur avenir, soit elles acceptent la perpétuation d'un système marqué par l'arbitraire et l'impunité.

LE TAS, DERNIER REMPART DE L'ÉQUITÉ

Les espoirs de réforme reposent largement sur la crédibilité et l'indépendance du Tribunal arbitral du sport. Institution reconnue au niveau international, le TAS est perçu comme le seul organe capable de trancher ces différends à l'abri des pressions politiques et des intérêts particuliers. Une intervention

décisive de cette juridiction pourrait non seulement mettre un terme aux dérives actuelles, mais aussi restaurer une partie de la crédibilité perdue du football africain. Elle enverrait également un signal fort : aucune instance, aussi puissante soit-elle, n'est au-dessus des principes fondamentaux de justice et de transparence.

À l'inverse, le silence et l'inaction feraient peser de lourdes menaces sur l'avenir des compétitions africaines. Les prochaines éditions pourraient se dérouler dans des contextes différents, mais reproduire les mêmes pratiques contestées, aggravant la fracture entre les instances dirigeantes et les acteurs du terrain.

Plus inquiétant encore, certains redoutent des représailles déguisées à l'encontre des fédérations ou des acteurs qui oseraient s'opposer à ce système, renforçant ainsi un climat de peur et de résignation.

Le football africain se trouve à un carrefour historique. L'heure n'est plus aux demi-mesures ni aux protestations isolées, mais à une mobilisation collective, courageuse et structurée. L'unité des fédérations africaines et le recours aux mécanismes internationaux de justice sportive pourraient constituer la dernière chance de sauver l'intégrité, la crédibilité et l'avenir du football sur le continent.

Hakim S.

ABSENT DES RANGS NIÇOIS DEPUIS SON RETOUR DE LA CAN

Boudaoui, entre silence médical et rumeurs de transfert

Le mystère entourant l'absence prolongée de Hicham Boudaoui des rangs de l'OGC Nice continue d'alimenter les interrogations, aussi bien chez les supporters que dans les milieux sportifs. De retour de la Coupe d'Afrique des nations 2025 avec l'équipe nationale algérienne, le milieu de terrain semblait pourtant avoir bouclé la compétition dans un état physique satisfaisant, affichant même un rendement remarquable tout au long du tournoi. Rien, a priori, ne laissait présager une mise à l'écart aussi durable au sein de son club.

Dans un premier temps, le staff technique niçois avait évoqué une courte période de repos accordée au joueur après une compétition éprouvante, une pratique relativement courante pour les internationaux de retour de grands tournois. Mais les jours ont passé, puis les semaines, sans que Boudaoui ne réintègre le groupe, nourrissant peu à peu le doute. Les explications fournies par l'entraîneur Claude Puel se sont limitées à un commentaire laconique, évoquant une simple indisposition médicale, sans davantage de précisions sur la nature ou la durée de cette supposée affection.

Ce manque de transparence a rapidement suscité de nombreuses spéculations. L'absence du milieu algérien lors de la ren-



contre de Ligue Europa face à Go Ahead Eagles, combinée à son éloignement persistant des entraînements collectifs, a renforcé l'idée que la situation pourrait dépasser le simple cadre médical. Dans les coulisses, une autre hypothèse gagne en crédibilité : celle d'un possible départ lors du mercato hivernal. Boudaoui, lié contractuellement à l'OGC

Nice jusqu'en 2027, suscite depuis plusieurs mois l'intérêt de clubs étrangers, notamment en Turquie, en Angleterre et en Allemagne. Son profil polyvalent, sa capacité à enchaîner les efforts et sa maturité tactique en font une cible attractive sur le marché européen. Estimé à environ 12 millions d'euros selon les dernières évaluations, le joueur pourrait néanmoins apporter bien davantage au club azuréen. Des sources proches de la direction laissent entendre que Nice ne fermerait pas la porte à un transfert, à condition de recevoir une offre jugée conséquente, pouvant atteindre les 30 millions d'euros.

Dans ce contexte, le flou entourant la situation médicale du joueur interroge. S'agit-il réellement d'un souci de santé nécessitant prudence et discrétion, ou d'une stratégie visant à préparer un départ sans perturber l'équilibre du vestiaire ? Pour l'instant, aucune confirmation officielle ne permet de trancher. Une chose est certaine toutefois : tant que Hicham Boudaoui restera éloigné des terrains sans communication claire de son club, les rumeurs continueront de prospérer, alimentant un feuilleton qui pourrait bien trouver son épilogue sur le marché des transferts plutôt que sur la pelouse de l'Allianz Riviera.

H. S.

OM
Gouri claque un doublé face à Lens

Un grand Amine Gouri a permis à l'Olympique de Marseille de dominer le leader de la Ligue 1 française, le RC Lens (3-1), ce samedi, au Vélodrome. Trois jours après sa lourde défaite à domicile face à Liverpool en Ligue des champions, l'Olympique de Marseille s'est remis la tête à l'endroit en battant le RC Lens (3-1), ce samedi soir, dans le cadre de la 19e journée de la Ligue 1 française. Homme du match, Amine Gouri a claqué un doublé. L'international algérien a débouqué la situation pour les Phocéens dès la troisième minute de jeu sur un service de Paixao. Pour son premier match avec l'OM, le joueur prêté par Arsenal, Nwaneri a doublé la mise dix minutes plus tard. En seconde période, Gouri a corsé l'addition à l'entame du dernier quart d'heure sur une offrande de Weah. L'Algérien a cédé sa place à Aubameyang cinq minutes plus tard sous une standing ovation des fans présents au Vélodrome. En grande forme depuis son retour de blessure début janvier, Gouri a inscrit 5 buts et délivré une passe décisive en 6 six rencontres. Au classement, l'OM qui met fin à la belle série lennoise, consolide sa 3e place à 5 points de son adversaire du jour (2e) et à 7 unités du nouveau leader le PSG.

COUPE D'ALGÉRIE 2026
Désignation des stades des 1/4 de finale

Domiciliation des quarts de finale de l'édition 2026 de la Coupe d'Algérie (seniors/messieurs) de football, prévus les 3-4 mars prochain, à Alger, Constantine et Batna, suivant le programme de compétition, dévoilé samedi par la fédération algérienne de la discipline (FAF) :

Mardi, 3 mars 2026 :
A Alger : Stade Nelson Mandela (Baraki) : CR Belouizdad - MC Alger (22h00)
A Constantine : Stade Chadhid Hamlaoui : CS Constantine - JSM Béjaïa (22h00)

Mercredi, 4 mars 2026 :
A Alger : Stade du 5-Juillet 1962 (OCO) : USM Alger - JS Saoura (22h00)
A Batna : Stade du 1er-Novembre 1954 : CA Batna - MC Saïda (22h00)

Note : Les demi-finales de cette édition 2026 de la Coupe d'Algérie (seniors/messieurs) de football auront lieu le mardi 7 avril 2026, toujours suivant le programme dévoilé samedi par la FAF.

LA FAF A DÉJÀ CONTACTÉ LA PÉPITE DE L'O LYON

Khalis Merah, un dossier en suspens...

Le dossier Khalis Merah continue d'alimenter les débats au sein de la sphère footballistique algérienne. Annoncé comme l'un des profils prometteurs évoluant en Europe, le milieu de terrain de l'Olympique Lyonnais se retrouve aujourd'hui au cœur d'une situation ambiguë, marquée par l'absence de décision claire quant à son avenir international.



PH:DR

La Fédération algérienne de football (FAF) n'est pourtant pas restée inactives. Selon plusieurs sources concordantes, des contacts ont été établis il y a quelques temps déjà avec le joueur, mais aussi avec son entourage familial. L'approche a été officielle, structurée, et portait explicitement sur la possibilité de voir le joueur de 18 ans rejoindre les rangs de l'équipe nationale algérienne. Une main tendue, dans un contexte où les Verts cherchent à élargir leur base de joueurs et à injecter du sang neuf, notamment dans l'entrejeu. Cependant, malgré cette démarche claire, aucune réponse ferme n'est parvenue jusqu'à présent du côté du joueur lyonnais. Ni acceptation, ni refus catégorique.

Une posture attentiste qui commence à peser dans l'analyse du dossier. Face à ce silence, les responsables de la FAF ont

choisi de changer d'approche : la balle est désormais dans le camp de Merah. Le message est limpide — la prochaine étape doit venir de lui.

Dans cette optique, les contacts ne devraient pas être relancés dans l'immédiat. La Fédération souhaite avant tout percevoir des signaux positifs, des indices tangibles traduisant une réelle volonté de porter le maillot national. Sans ces garanties, le dossier est appelé à être mis en veille, sans pour autant être définitivement refermé.

D'un point de vue strictement sportif, la question mérite pourtant réflexion. Il paraît difficilement concevable que Vladimir Petković, sélectionneur national, écarte volontairement un joueur doté de qualités techniques reconnues, surtout dans un secteur de jeu où l'Algérie est en quête de nouvelles solutions.

Le profil de Merah correspond, sur le papier, aux besoins actuels : volume de jeu, formation de haut niveau et marge de progression importante.

Mais l'histoire récente rappelle que les relations entre les joueurs formés ou évoluant à Lyon et la sélection algérienne

ne ont souvent été complexes. Retards dans les décisions, hésitations prolongées, dossiers sensibles... Les précédents existent et invitent à la prudence. Le cas Merah semble s'inscrire dans cette continuité, où le talent ne suffit pas toujours à accélérer le processus.

Pour l'heure, les portes restent ouvertes. La FAF n'a pas acté de fermeture définitive du dossier, consciente que les trajectoires internationales peuvent évoluer avec le temps, la maturité et les choix de carrière. Néanmoins, la situation actuelle du joueur, combinée à son absence de réponse officielle, impose un ajournement du dossier jusqu'à nouvel ordre.

La conclusion s'impose presque d'elle-même : Merah demeure une option potentielle pour l'avenir des Verts, mais son intégration dépendra avant tout de sa capacité à clarifier sa position.

En attendant, le sélectionneur et la Fédération avancent, laissant au joueur le soin de décider s'il souhaite, ou non, écrire une page de son histoire sous les couleurs de l'Algérie.

Hakim S.

PRÊTÉ À ROSENBERG

Un nouveau défi nordique pour Chiakha

Amine Chiakha ouvre un nouveau chapitre de sa carrière. L'attaquant international algérien s'est officiellement engagé avec le club norvégien de Rosenborg, l'une des institutions historiques du football scandinave. Un choix assumé, mûrement réfléchi, et porté par une ambition claire : s'inscrire dans un projet sportif solide et tourné vers l'avenir.

Dès ses premières déclarations, Chiakha n'a pas caché son enthousiasme. « Je suis très excité et j'ai hâte de commencer le travail. Rosenborg est un club qui se projette vers l'avant, et c'est un projet dont je me vois faire partie », a-t-il confié. Des mots forts, qui traduisent une réelle adhésion à la vision portée par la direction du club norvégien.

Formé dans un environnement exigeant et fort d'une expérience acquise dans un club de référence comme Copenhague, l'international algérien arrive à Rosenborg avec un bagage précieux. Une trajectoire qui a pesé dans la balance au moment de faire son choix. « C'est une équipe qui pratique un bon football, un grand club où l'on joue pour gagner quelque chose. Quand l'opportunité de venir ici s'est présentée, la décision a été facile pour moi », a-t-il expliqué, soulignant à la fois l'identité de jeu et la culture de la gagne propres à Rosenborg.

Du côté de la direction sportive, l'arrivée de Chiakha est perçue comme un renfort stratégique. Alfred Finnbogason, directeur sportif du club, n'a pas caché sa satisfaction.

« Avant tout, nous sommes très heureux d'accueillir Amin à Rosenborg. Il possède une expérience acquise dans un grand club comme Copenhague, et cela nous a offert une opportunité importante de renforcer l'équipe », a-t-il déclaré. Au-delà du simple apport quantitatif, le club mise sur le profil spécifique de l'attaquant algérien pour enrichir son animation offensive. « Il apporte une dimension nouvelle à l'équipe, quelque chose qui n'existait pas auparavant. Notre objectif cette saison est de renforcer le groupe », a ajouté Finnbogason, laissant entendre que Chiakha occupera un rôle bien défini dans le projet sportif à court et moyen terme. Ce transfert intervient dans un contexte particulier pour

le joueur, qui cherche à franchir un cap tant en club qu'en sélection nationale. En rejoignant Rosenborg, Chiakha s'offre un cadre stable, compétitif, et propice à l'expression de ses qualités offensives. Un choix qui pourrait également peser positivement sur son avenir international, alors que la concurrence est rude au sein de l'attaque algérienne. Entre ambition personnelle et exigences collectives, l'attaquant algérien semble avoir trouvé un terrain d'entente idéal. À Rosenborg désormais, Amin Chiakha aura l'occasion de confirmer les attentes placées en lui et de s'imposer comme l'un des visages forts du projet norvégien. Le défi est lancé, et l'intéressé paraît prêt à le relever.

H. S.

LIGUE DES CHAMPIONS AFRICAINE

La JS Kabylie lâche deux précieux points

La JS Kabylie s'est neutralisée (0-0) avec l'AS FAR en match disputé samedi soir, au stade Hocine Aït Ahmed de Tizi-Ouzou, dans le cadre de la troisième journée de la phase de poules de la Ligue des champions africaine de football (Groupe B), ayant vu Al Ahly d'Egypte l'emporter (2-0) dans l'autre match, face aux Young Africans de Tanzanie. Le score est resté vierge, certes, mais ce n'est pas faute d'avoir essayé, car les Canaris ont réussi un assez bon match dans l'ensemble, en se procurant quelques belles occasions de scorer, sauf que la réussite n'était pas au rendez-vous. Un résultat qui n'arrange aucune des deux équipes, qui restent ex ?quo à la troisième place du Groupe (B), avec deux points chacune, alors qu'Al Ahly d'Egypte caracole seul en tête, avec sept unités, devant Young Africans, deuxième avec quatre points. Lors de la prochaine journée, la quatrième, prévue entre le 30 janvier et le 1er février 2026, l'AS FAR (Maroc) recevra la JS Kabylie, alors qu'Al Ahly se déplacera chez Young Africans.

COUPE DE LA CONFÉDÉRATION AFRICAINE
Victoire de l'USM Alger contre Djoliba AC

L'USM Alger a dominé les Maliens du Djoliba AC (2-0, mi-temps 1-0), en match disputé samedi soir au stade du 5-Juillet (Alger), pour le compte de la troisième journée de la phase de poules de la Coupe de la Confédération africaine de football (Groupe A). Les Rouge et Noir ont abordé la rencontre avec conviction et ont réussi à trouver le chemin des filets dès la treizième minute de jeu, grâce à leur milieu récupérateur Zakaria Draoui (1-0). Loin d'être rassasiés, les Usmistes ont continué à attaquer, avec l'intention d'inscrire d'autres buts et ils ont fini par atteindre leur objectif, grâce à l'attaquant Ahmed Khaldi, ayant réussi à doubler la mise à la 83e minute de jeu, d'une belle frappe enroulée du pied gauche, qui est allée se loger en pleine lucarne (2-0). Grâce à cette nouvelle victoire, la troisième en autant de matchs, l'USMA consolide sa première place avec neuf points, soit avec six longueurs d'avance sur le FC San Pedro et l'Olympique Club Safi, ex-aequo à la deuxième place avec trois unités, alors que Djoliba AC reste bon dernier du groupe, avec zéro point au compteur. Lors de la quatrième journée, prévue le premier février prochain, l'USM Alger se déplacera chez le Djoliba AC, alors que dans l'autre match de ce Groupe (A), l'Olympique Club Safi accueillera le FC San Pedro.

LIGUE 1 MOBILIS (16E JOURNÉE)
Le CSC cale à domicile, l'ES Ben Aknoun et le MB Rouissat s'imposent

Le CSC Constantine a manqué une excellente opportunité de se hisser à la deuxième place après le nul concédé à domicile face à la lanterne rouge le MC El Bayadh (1-1) samedi soir en clôture de la 16e journée de la Ligue 1 Mobilis de football, alors que l'ES Ben Aknoun et le MB Rouissat n'ont pas laissé passer l'occasion de s'imposer contre respectivement le MC Oran (2-1) et la JS Saoura (1-0).



Le CSC qui restait sur deux victoires toutes compétitions confondues, a pourtant bien entamé la partie, en ouvrant le score dès la huitième minute grâce à un penalty transformé par Rebiail. Mais les coéquipiers du capitaine Dib n'ont pas réussi à concrétiser les nombreuses occasions pour doubler la mise face à un adversaire qui n'a jamais abdiqué. Pour preuve, à l'heure de jeu, Benyahia a égalisé pour les visiteurs.

Avec ce nul, le CSC occupe la cinquième position en compagnie du CRB et de l'USMA (24 points).

L'expérimenté défenseur Abderrahmane Hachoud a signé le but de la délivrance dans le dernier quart d'heure de la partie.

Dans le derby du sud, le promu le MB Rouissat a confirmé son réveil en alignant une nouvelle victoire sur une mauvaise série de trois matchs sans succès, ont profité de la réception d'une équipe oranaise fébrile en déplacement, pour

engranger les trois points de la victoire synonymes d'une troisième place au classement en compagnie du CRB et de l'USMA (24 points).

L'expérimenté défenseur Abderrahmane Hachoud a signé le but de la délivrance dans le dernier quart d'heure de la partie.

Dans le derby du sud, le promu le MB Rouissat a confirmé son réveil en alignant une nouvelle victoire sur une mauvaise série de trois matchs sans succès, ont profité de la réception d'une équipe oranaise fébrile en déplacement, pour

hommes de Abdelghani Aouamri de se hisser à la sixième position avec 23 points, tandis que la JSS glisse à la dixième place (22 pts).

La veille, vendredi, les équipes de bas de tableau : l'ES Sétif, l'ASO Chlef, et l'ES Mostaganem, ont remporté de précieux succès dans leur quête pour le maintien. Englué dans la profondeur du classement, ce trio a envoyé un message clair à leurs concurrents directs dans la course au maintien. Au stade Mohamed-Bensaïd de Mostaganem, l'Espérance s'en est remise

à son buteur attitré, Zoubir Motrani, auteur d'un but salvateur en fin de match (81e) face à l'Olympique Akbou.

Même si l'ESM n'a toujours pas quitté la zone de relégation (15e, 12 pts), il n'en demeure pas moins que cette précieuse victoire devrait permettre aux joueurs de l'entraîneur tunisien Hatem Missaoui, d'amorcer leur mission de sauvetage avec sérénité. En revanche, l'Olympique Akbou continue de manger son pain noir, puisque les coéquipiers de Taoufik Addadi, alignent un cinquième match sans victoire, toutes compétitions confondues, qui met d'ores et déjà l'entraîneur, Lotfi Amrouche, dans une position inconfortable.

De son côté, l'ASO Chlef a quitté la zone de relégation, en battant avec autorité à la maison le Paradou AC (2-0), grâce à l'attaquant libérien Ledlum (28e) et Bekkouche en début de la seconde période (49e). Engagé par la direction, en remplacement de Fouad Bouali, dont le contrat a été résilié à l'amiable, Abdelhak Belaid réussit ses débuts sur le banc chelifien, en attendant de confirmer lors des prochaines journées.

Un succès qui permet à l'ASO de rejoindre son adversaire du jour avec 17 points chacun, tout en le reléguant à la position de troisième relégable, grâce à une différence de buts particulière favorable aux Chéliéfiens. Le PAC fait du surplace et aligne un deuxième revers de rang, toutes compétitions confondues, après son élimination en 1/8e de finale de la Coupe d'Algérie, sur le terrain du CA Batna (Ligue 2) (3-3, aux TAB : 3-1).

Du côté des hauts-plateaux, et sous un froid glacial, l'ESS a sorti la tête de l'eau en surclassant l'USM Khenchela (4-1), dans

son ancre du 8-mai 1945. Les Khenchelis ont terminé la partie en infériorité numérique après l'expulsion du gardien Oussama Litim (58e). A la faveur de ce cette victoire, l'ESS grimpe à la 12e place avec 19 points, à deux longueurs du troisième relégable, alors que les "Siskaoua", dont il s'agit de la deuxième défaite de suite, glissent à la 11e position avec 21 points.

Deux matchs sont reportés à une date ultérieure : USM Alger - JS Kabylie et CR Belouizdad - MC Alger, en raison de l'engagement de ce quatuor en phase de groupes de la Ligue des champions et de la Coupe de la Confédération.

Résultats
Vendredi 23 janvier 2026 :
ES Mostaganem- Olympique Akbou 1-0
ASO Chlef - Paradou AC 2-0
ES Sétif- USM Khenchela 4-1

Samedi 24 janvier 2026 :
MB Rouissat - JS Saoura 1-0
ES Ben Aknoun- MC Oran 2-1
CS Constantine- MC El-Bayadh 1-1

Reportés :
USM Alger - JS Kabylie
CR Belouizdad - MC Alger

Classement :	Pts	J
1). MC Alger 36	15	24
2). CR Belouizdad	15	24
→). USM Alger	24	16
→). ES Ben Aknoun	23	15
5). JS Kabylie	23	16
→). MC Oran	23	16
→). O. Akbou	23	16
→). MB Rouissat	23	16
→). CS Constantine	23	16
10). JS Saoura	22	16
11). USM Khenchela	21	16
12). ES Sétif	19	16
13). ASO Chlef	17	16
→). Paradou AC	17	16
15). ES Mostaganem	12	16
16). MC El-Bayadh	7	16

LIGUE 2 AMATEUR (17E JOURNÉE)

La JS El-Biar creuse l'écart, l'US Biskra sous pression dimanche

La 17e journée du Championnat de Ligue 2 amateur de football, disputée vendredi et samedi, a été marquée par la démonstration de force de la JS El-Biar, qui a conforté son statut de leader incontesté du groupe Centre-Ouest, tandis que dans le Centre-Est, le suspense reste entier en tête du classement avant la sortie du leader, l'US Biskra, attendu dimanche en déplacement face au MO Constantine.

GROUPE CENTRE-OUEST : LA JS EL-BIAR S'ENVOLE, LES POURSUIVANTS MARQUENT LE PAS

Solide leader, la JS El-Biar a parfaitement négocié son rendez-vous face à l'ASM Oran, s'imposant nettement (3-0), samedi à huis clos. Un succès autoritaire qui permet aux Algérois de porter leur total à 41 points et de conforter leur place en tête, creusant l'écart sur leurs poursuivants directs.

Derrière, l'USM El Harrach a laissé filer deux points précieux en concédant le nul en déplacement face à l'US Béchar Djedid (0-0).

Les Harrachis restent deuxième avec 35 points, mais voient le leader s'échapper. Le RC Kouba et le CR Témouchent,

GROUPE CENTRE-EST : STATU QUO EN TÊTE, BEJAIA SE RELANCE

Dans le groupe Centre-Est, le leader US Biskra (36 pts), a conservé la tête du classement après sa victoire hier en déplacement face au MO Constantine (2-0), au moment où son dauphin, le CA Batna, a assuré l'essentiel en s'imposant à domicile face à l'IB Khemis El Khechna (1-0), revenant à deux longueurs du leader qui est désormais sous pression. L'US Chaouia a été surprise à l'extérieur par le promu NRB Beni Oulbane (2-1), manquant l'occasion de se rapprocher du sommet. La JSD Jijel et le CR Beni Thour se sont quittés dos à dos (0-0), tout comme le NRB Têlaghma et le MSP Batna. La large victoire du MO Bejaia face au HB Chelghoum Laid (5-1) constitue l'un des faits marquants de la journée, permettant aux Bejaouis de se relancer dans la course aux premières places, tandis que le HBC Laid reste scotché à la dernière position avec seulement 3 points.

A l'issue de cette 17e journée, la lutte demeure intense aussi bien pour l'accession que pour le maintien, promettant une suite de championnat indécise dans les deux groupes.

De son côté, le WA Tlemcen a assuré l'essentiel en disposant de la JS Texraïne (2-0). Sérieux et appliqués, les Zianides (24 pts) ont su faire la différence grâce à une meilleure maîtrise collective, décrochant trois points précieux face à adversaire (12 pts) toujours en quête de régularité.

RÉSULTATS

GROUPE CENTRE-OUEST
NA Hussein-Dey - RC Arbâa 3-0
WA Tlemcen - JS Texraïne 2-0
JS El-Biar - ASM Oran 3-0
US Bechar Djedid - USM El Harrach 0-0
CRB Adrar - WA Mostaganem 1-0
ESM Koléa - JSM Tiaret 0-0
RC Kouba - MC Saïda 0-0
CR Témouchent - GC Mascara 1-1

Classement :	Pts	J
1). JS El Biar	41	17
2). USM El Harrach	35	17
3). RC Kouba	30	17

GROUPE CENTRE-OUEST
JSD Jijel - CR Beni Thour 0-0
JS Bordj Menaiel - AS Khroub 2-1
NC Magra - USM Annaba 1-0
NRB Beni Oulbane - US Chaouia 2-1
NRB Têlaghma - MSP Batna 0-0
MO Bejaia - HB Chelghoum Laid 5-1
CA Batna - IB Khemis El Khechna 1-0
MO Constantine - US Biskra 0-2

Classement :	Pts	J
1). US Biskra	39	17
2). CA Batna	34	17
3). US Chaouia	31	17

PREMIER LEAGUE

Manchester City se reprend, Liverpool rechute

Manchester City a remporté samedi sa première victoire de l'année 2026 en Premier League, contre Wolverhampton (2-0), pour se rapprocher à quatre points du leader Arsenal, qui reçoit Manchester United dimanche, dans le choc de la 23e journée. En revanche, toujours pas de victoire en championnat en janvier pour Liverpool, logiquement battu à Bournemouth (3-2).



CITY, ENFIN !

Les joueurs de Pep Guardiola ont profité de la réception de la lanterne rouge pour tourner la page du derby perdu contre Manchester United (2-0), puis de la défaite en Ligue des champions chez les modestes Norvégiens de Bodo-Glimt (3-1). Ils n'ont pas eu besoin de forcer leur talent, l'entraîneur catalan ayant même choisi de ne pas titulariser Erling Haaland et Phil Foden. La rencontre a constitué une parfaite entrée en matière pour le défenseur central Marc Guéhi, tout juste arrivé de Crystal Palace pour pallier l'absence de Ruben Dias et colmater les failles apparues ces dernières semaines. L'autre recrue marquante de ce mercato d'hiver, Antoine Semenyo, en a également profité pour inscrire son premier but avec les "Sky Blues" (45e+2). Omar Marmoush, muet en championnat depuis mai, avait ouvert le score tôt dans la partie (6e).

LIVERPOOL EN SOUFFRANCE

Large vainqueur de Marseille (3-0) en Ligue des champions dans la semaine, Liverpool n'a, de nouveau, pas su enchaîner en championnat, où il a été dépassé et logiquement battu par une vaillante équipe de Bournemouth (3-2). Malgré la première titularisation de Mohamed Salah en Premier League depuis novembre, les

Reds ont été en souffrance de bout en bout au Vitality Stadium, après avoir notamment été menés par deux buts d'écart (Evanilson, 26e et Alex Jimenez, 33e). Fautif sur les deux buts, Virgil van Dijk s'est en partie racheté en réduisant le score sur un corner avant la pause (45e, 2-1). Et c'est encore un coup franc de Dominik Szoboszlai, déjà buteur contre l'OM, qui a permis au champion en titre de limiter les dégâts (80e, 2-2)... pour quelques minutes seulement. Trop passifs, les Reds ont laissé les "Cherries" l'emporter grâce à Amine Adli (90+5, 3-2). Quatrième avec 36 points, Liverpool pourrait reculer à la huitième place dès dimanche en cas de victoires de Manchester United (35), Chelsea (34), Brentford (33) et Newcastle (33).

TOTTENHAM ÉVITE LE PIRE

"Il semble que nous soyons maudits, ou quelque chose comme ça", affirmait le manager de Tottenham, Thomas Frank avant le déplacement à Burnley. Si la liste des blessés est impressionnante (Palhinha, Kulusevski, Maddison, Bergvall, Bentancur, Kudus, Richarlison et Davies), cette excuse ne tient pas après ce match nul (2-2) chez l'avant-dernier, Burnley, qui n'a pas remporté un match de championnat depuis trois mois. Les Spurs pensaient

avoir fait l'essentiel en ouvrant le score par Micky van de Ven (38e), mais Axel Tuanzebe (45e+1) et Lyle Foster (69e) leur ont fait payer leur relâchement. Ils n'ont égalisé qu'en toute fin de match par Cristian Romero (90e). Quatorzième avec huit points d'avance sur le premier reléguable, Tottenham peut redouter un mois de février très compliqué, contre quatre adversaires de premier plan (Manchester City, Manchester United, Newcastle et Arsenal).

WEST HAM REPREND PIED, FULHAM DANS LA COURSE À L'EUROPE

Une semaine après le derby victorieux à Tottenham (2-1), West Ham a glané trois points cruciaux dans la course au maintien en l'emportant contre Sunderland (3-1). Les "Hammers" reviennent provisoirement à deux points du premier non-reléguable, Nottingham. Mené dès la demi-heure de jeu contre Brighton, Fulham a de son côté réussi à renverser les "Seagulls" avec un but victorieux dans les arrêts de jeu (90e+2) sur un coup franc direct de Harry Wilson (2-1).

Septièmes avec 34 points, les "Cottagers" se mêlent ainsi à la course à la quatrième place, avec seulement deux points de moins que Liverpool.

LIGA

Le Real s'impose à Villarreal grâce à Mbappé

Inévitable Mbappé! Auteur d'un doublé, l'attaquant star du Real Madrid a permis au géant espagnol de remporter le choc face à Villarreal (2-0) et de reprendre provisoirement la première place de Liga devant le FC Barcelone, qui a affronté hier soir le promu Oviedo. Près de deux mois après l'avoir cédé à son éternel rival, le Real récupère son trône. Ce ne sera peut-être qu'une question d'heures, car le club madrilène (51 points) ne devance le Barça (49 points) que de deux longueurs. Mais il est bel et bien de retour dans la course au titre, grâce à deux nouvelles apparitions décisives de son buteur providentiel Kylian Mbappé, à l'affût sur un débordement de Vinicius Jr que tentait de couper le malheureux Pape Gueye, héros sénégalais en finale de la CAN dimanche dernier (47e, 1-0), puis buteur d'une panenka sur penalty (90e+4, 2-0). Ces 33e et 34e buts de la saison de l'attaquant français, meilleur buteur de Liga avec 21 unités, offrent au nouvel entraîneur merengue Alvaro Arbeloa un troisième succès consécutif, douze jours après avoir rem-

placé son ex-coéquipier Xabi Alonso sur le banc. "Vinicius et Mbappé? Ce sont les deux meilleurs joueurs du monde. Ils sont tellement déséquilibrants..."

Nous tentons de faire en sorte qu'ils touchent le plus de ballons possibles", a lancé Arbeloa sur Real Madrid TV. "Je suis très satisfait de tout le travail qu'ils font. Ils sont impliqués à fond pour l'équipe, ce sont les premiers à aller presser et faire les efforts de solidarité que nous attendons d'eux. Donc je suis content que leur récompense arrive sous la forme de buts", a ajouté l'ex-latéral droit espagnol. Déjà auteur d'un doublé mardi en Ligue des champions pour couler l'AS Monaco, son club

formateur (6-1), Mbappé boucle une semaine presque parfaite, confirmant son retour en forme après sa blessure au genou gauche annoncée le 31 décembre dernier. Il aura l'opportunité de prolonger cet élan mercredi à Lisbonne, où le Real jouera sa qualification pour les huitièmes de finale contre le Benfica de José Mourinho. Maladroit devant le but pour espérer revenir au score, à l'image de l'expérimenté Gerard Moreno (62e), Villarreal (4e, 41 points) a dû se résoudre à céder sa troisième place à l'Atlético Madrid.

SÉVILLE SE RELANCE

Après cinq rencontres consécutives sans victoire, le Séville FC (11e) a enfin sorti la

tête de l'eau en décrochant son premier succès de l'année 2026 (2-1) face à l'Athletic Bilbao, qui continue de s'éloigner des places européennes (12e). Dans les autres matchs de l'après-midi, il valait mieux rester jusqu'au bout. Osasuna (8e), a ainsi fait plier le Rayo Vallecano (15e) 3-1 en marquant deux fois dans le temps additionnel, tandis que Valencia (14e) s'est imposé sur le fil (3-2) contre l'Espanyol Barcelone (5e, 34 points) grâce à un penalty du Belge Largie Ramazani à la 94e minute.

Cette 21e journée se poursuit dimanche avec Atlético Madrid-Majorque, FC Barcelone-Oviedo, Real Sociedad-Celta Vigo et Alavés-Betis Séville.

BARÇA

Fermin Lopez bientôt prolongé ?

Performant sous les ordres de l'entraîneur Hans-Dieter Flick, l'attaquant du FC Barcelone Fermin Lopez (22 ans, 14 matchs et 4 buts en Liga cette saison) figure dans les plans des Blaugrana sur le long terme. Selon les informations du quotidien Mundo Deportivo ce dimanche, le club catalan a proposé à l'international espagnol une prolongation de son contrat jusqu'en juin 2031 avec une augmentation importante de son salaire. Déterminés à verrouiller le jeune talent, les dirigeants du Barça aimeraient finaliser un accord sur ce dossier dès la semaine prochaine ! Resté en Catalogne l'été dernier malgré l'intérêt persistant de Chelsea, Lopez veut également s'inscrire sur la durée à Barcelone.

BUNDESLIGA

Le Bayern tombe pour la première fois de la saison

Auteur d'un parcours quasiment sans faute jusqu'à présent, le Bayern a concédé samedi sa première défaite de la saison en Bundesliga, surpris par le voisin bavarois Augsburg (2-1) après avoir mené au score, un revers dont a profité Dortmund. L'écart entre le Bayern et son premier poursuivant, le Borussia Dortmund est passé de onze à huit points (50 contre 42) samedi, car trois heures après le faux pas munichoïse, le BVB est allé s'imposer à Berlin, sur la pelouse de l'Union (3-0). Derrière Dortmund, Hoffenheim, le RB Leipzig et le Bayer Leverkusen ont sauté sur l'occasion, grâce à des victoires respectives à Francfort (3-1 après avoir été mené 1-0), à Heidenheim (3-0, victoire construite en seconde période), et contre le Werder Brême (1-0). Hoffenheim conforte ainsi sa troisième place avec 36 points (14 de moins que le Bayern), un de plus que le RB Leipzig (35) et quatre de mieux que Leverkusen. Ces trois équipes ont un match de retard à jouer mardi pour Hoffenheim (à Brême) et pour Leipzig (à St. Pauli) et début mars pour le Bayer04 (à Hambourg contre le HSV). Les Munichoïses de Vincent Kompany ne réaliseront donc pas la saison sans défaite que seul le Bayer Leverkusen de Xabi Alonso est parvenu à faire en Allemagne, en 2023/24 (90 points, 28 victoires et 6 matches nuls), la faute au voisin bavarois d'Augsbourg, venu mettre un petit grain de sable dans la mécanique bien huilée du Bayern. Il s'en est fallu de quelques centimètres dans les dernières seconde du temps additionnel pour que Michael Olise n'arrache le match nul et ne sauve son équipe, mais sa frappe enroulée du pied gauche est venue percuter la barre transversale du gardien de but d'Augsbourg Finn Dahmen.

AVERTISSEMENT AVANT EINDHOVEN

Les Munichoïses ont pourtant pris la rencontre par le bon bout, dominant les débats dans la première demi-heure avec une ouverture du score logique dès la 23e minute. Sur un corner de Michael Olise au second poteau, le défenseur japonais Hiroki Ito s'est élevé plus haut que tout le monde pour mettre le Bayern devant au score. Trois minutes plus tard, Luis Diaz a été tout proche de doubler la mise, mais sa frappe du gauche a été déviée par le talon droit de Dahmen. Après la première demi-heure, les hommes de Vincent Kompany ont perdu le fil de la rencontre, moins tranchants offensivement. Juste avant la pause, Robin Fellhauer a trouvé la barre transversale de Jonas Urbig, titularisé à la place de Neuer dans les buts du Bayern. En seconde période, c'est Augsburg qui s'est procuré les meilleures occasions, et a égalisé sur un corner grâce à Arthur Chaves, qui a profité d'une mésentente entre Urbig et son défenseur central Jonathan Tah. Dans les dix dernières minutes, sur un mouvement sur le côté gauche trop rapide pour Kimmich, Dimitrios Giannoulis a trouvé Han-Noah Massengo pour donner l'avantage à Augsburg qui a ensuite résisté aux Munichoïses, peu inspirés en seconde période. "En seconde période, j'ai le sentiment que l'on a manqué un peu d'énergie. Nous n'étions plus si fluides avec la balle, ils nous ont mis plus de pression et nous ont rendu le match difficile. On a encaissé un but sur coup de pied arrêté. Pour être honnête, ils ont mérité de l'emporter sur la seconde période", a sportivement reconnu Harry Kane après la rencontre. Ce premier coup d'arrêt pour le Bayern est un avertissement, avant de se déplacer mercredi à Eindhoven, où un match nul lui suffira pour conserver sa 2e place à l'issue de la phase de groupes de la Ligue des champions derrière Arsenal - la seule équipe à avoir battu le Bayern cette saison jusque-là, il y a deux mois.

ADOPTION, PAR LE PARLEMENT EUROPEEN, D'UN TEXTE ACCUSANT LE GOUVERNEMENT IRANIEN DE VIOLATION DES DROITS DE L'HOMME

Téhéran condamne une résolution "intrusive et irresponsable"

Le ministère iranien des Affaires étrangères a condamné vendredi une résolution anti-Téhéran "intrusive et irresponsable" adoptée par le Parlement européen.

La veille, les eurodéputés ont adopté une résolution accusant le gouvernement iranien de violation des droits de l'Homme lors des récents troubles dans le pays, exprimant sa "pleine solidarité" avec les Iraniens et appelant au classement du Corps des gardiens de la révolution islamique comme organisation terroriste. Le ministère a estimé dans un communiqué que cette résolution contenait des affirmations "fausses et incorrectes" sur les événements récents en Iran, ainsi que des déclarations "intrusives et irresponsables" à l'encontre du pays. "En soutenant l'imposition de sanctions cruelles, en se pliant aux embargos illégaux des Etats-Unis contre l'Iran et en se rendant complice de l'agression militaire israélienne contre ce pays en juin", le Parlement européen n'a pas la légitimité morale pour donner des



PH: DR

leçons en matière de droits de l'Homme, a-t-il dit. L'Iran est tenu de protéger la sécurité de ses citoyens, l'ordre public et la souveraineté nationale contre tout acte terroriste ou toute menace et intervention étrangère et prendra des mesures réciproques en réponse à toute décision ou position "illégal et interventionniste" concernant ses forces armées et de sécurité, a-t-il ajouté. Des manifestations ont éclaté fin décembre dans plusieurs villes iraniennes en raison de la forte dépréciation du rial. Le gouvernement iranien s'est déclaré prêt à répondre aux revendications économiques, mais a également mis en garde contre la violence, le vandalisme et les

troubles. Initialement pacifiques, les manifestations ont progressivement dégénéré avec des actes de violence, faisant des victimes et causant des dégâts aux biens publics, aux mosquées, aux bâtiments gouvernementaux et aux banques, en particulier les 8 et 9 janvier, ce que Téhéran a imputé aux Etats-Unis et à Israël.

L'IRAN "FERA REGRETTER L'AVENTURISME DES ENNEMIS"

Dans le contexte des menaces d'agression américaines, un haut commandant militaire iranien a déclaré samedi que les forces armées du pays étaient prêtes à don-

ner une réponse qui "fera regretter" toute tentative d'aventurisme de la part des "ennemis", selon l'agence de presse officielle IRNA. Ahmad Vahidi, commandant adjoint du Corps des gardiens de la révolution islamique (CGRI) d'Iran, a tenu ces propos lors d'un congrès national dans la province iranienne d'Azerbaïdjan occidental (nord-ouest), alors que les tensions restent vives entre Téhéran et Washington au sujet des menaces d'intervention de ce dernier.

"Aujourd'hui, nous sommes mieux préparés qu'au moment de la guerre de 12 jours (en juin entre Israël et l'Iran) (...) Nous sommes prêts à répondre à tout aventurisme ennemi d'une manière qui leur fera regretter", a-t-il averti. "Les ennemis, qui avaient reçu une gifflée cinglante de l'Iran pendant la guerre de 12 jours, ont cherché à compenser leur défaite en incitant à la sédition, mais ils ont subi à nouveau une lourde défaite grâce à l'unité et à la solidarité du peuple iranien", a-t-il ajouté en faisant référence aux récents troubles dans le pays. Ses remarques interviennent alors que le président américain Donald Trump a signalé jeudi que les Etats-Unis disposaient d'une force navale "massive" en train de se diriger vers l'Iran, tout en suggérant qu'elle pourrait ne pas être utilisée.

R. I./Agences

SELON SON MINISTERE DE LA DEFENSE

La Russie frappe des installations militaires ukrainiennes

Les forces russes ont frappé des installations énergétiques desservant le complexe militaro-industriel ukrainien et des zones de déploiement militaire ukrainiennes au cours des dernières 24 heures, a déclaré samedi le ministère russe de la Défense. Des missiles de précision à longue portée et des drones d'attaque russes ont frappé une usine ukrainienne fabriquant des drones et des installations énergétiques desservant le complexe militaro-industriel ukrainien, a indiqué le ministère dans un communiqué. Les avions tactiques opérationnels, les troupes de missiles et les unités d'artillerie russes ont frappé 157 cibles, notamment des sites de stockage de drones à longue portée et des installations de formation d'opérateurs, ainsi que des points de déploiement temporaires des forces armées ukrainiennes et de mer-

cenaires étrangers, selon le communiqué. Il a ajouté que les systèmes de défense aérienne ont intercepté quatre roquettes tirées par des systèmes de lancement multiple de roquettes HIMARS de fabrication américaine et 137 drones à voilure fixe. Le président ukrainien Volodymyr Zelensky a confirmé samedi qu'au moins une personne a été tuée et des dizaines d'autres ont été blessées lors de l'attaque russe qui a touché quatre régions. Dans la capitale Kiev et sa région environnante, les frappes ont principalement visé des installations énergétiques, a-t-il écrit sur Telegram. Le maire de Kiev, Vitali Klitschko, a rapporté que près de 6.000 immeubles d'habitation de la ville étaient privés de chauffage et que certaines parties de la ville ont également subi des coupures d'eau.

R. I.

MYANMAR

La phase finale des élections générales débute

La phase finale des élections générales démocratiques multipartites au Myanmar a débuté dimanche matin, avec l'ouverture de bureaux de vote dans environ 60 cantons. Le vote a commencé à 6H00 heure locale. Les élections générales se déroulent en trois phases. La première phase a eu lieu le 28 décembre dernier dans 102 cantons, suivie d'une deuxième

phase le 11 janvier dans 100 cantons. A l'issue des deux premières phases du scrutin, les listes des représentants élus ont été publiées successivement. Environ 5.000 candidats issus de 57 partis politiques sont en lice pour obtenir des sièges de la Chambre basse (Pyithu Hluttaw), de la Chambre haute (Amyotha Hluttaw) et des parlements des Etats et des

régions (Hluttaws). Une fois que ses membres sont élus lors de l'élection, le nouveau Parlement de l'Union (le Pyithu Hluttaw et l'Amyotha Hluttaw) élira ensuite un nouveau président, qui formera un nouveau gouvernement de l'Union. Les dernières élections générales au Myanmar ont eu lieu en novembre 2020.

R. I.

POUR L'ATTAQUE D'UNE AMBULANCE QUI A COUTE LA VIE A TROIS PROFESSIONNELS DE SANTE

Moscou condamne Kiev

Moscou a condamné Kiev samedi pour l'attaque d'une ambulance qui a coûté la vie à trois professionnels de santé tôt dans la matinée. Une ambulance transportant une équipe médicale qui se rendait auprès d'un patient gravement malade a été attaquée dans la région de Kherson tôt samedi matin. La porte-parole du ministère russe des Affaires étrangères, Maria Zakharova, a déclaré dans un communiqué que le véhicule était clairement identifié comme un transport médical. Il a néanmoins été pris pour cible par un drone ukrainien. "Trois membres du personnel médical à bord de l'ambulance ont été tués. Il convient de souligner que les attaques contre les transports médicaux civils sont interdites par le droit international", a-t-elle déclaré. "Nous condamnons résolument cette attaque directe des forces armées ukrainiennes contre des civils", a ajouté Mme Zakharova. "Nous exigeons que les organismes internationaux compétents publient une évaluation objective et impartiale."

R. I.

SYRIE

L'extraction de pétrole dans les champs repris aux FDS redémarre

La Syrie a recommencé l'extraction de pétrole dans les champs du nord-est du pays récemment repris aux Forces démocratiques syriennes (FDS) dirigées par les Kurdes, a rapporté samedi l'agence de presse officielle SANA. Selon SANA, un responsable de la Société pétrolière syrienne a indiqué que le pétrole brut sera transporté vers les raffineries de Homs et de Baniyas, situées respectivement dans les provinces de Homs, dans le centre de la Syrie, et de Tartous, dans le nord-ouest. Il a également précisé que la production pétrolière des champs devrait atteindre environ 100.000 barils par jour d'ici quatre mois, contribuant à renforcer le secteur énergétique du pays et à soutenir l'économie nationale. Le 18 janvier, l'autorité intérieure syrienne et les FDS ont signé un accord de cessez-le-feu et d'intégration visant à mettre fin aux hostilités et à résoudre les conflits sécuritaires et administratifs de longue date dans le nord de la Syrie. Aux termes de l'accord, Damas prendra le contrôle de tous les champs de pétrole et de gaz du nord-est du pays, ses forces étant chargées de sécuriser les installations. Le responsable a par ailleurs noté que les champs récupérés ont été remis à la Société pétrolière syrienne pour réhabilitation et réintégration dans la production. Selon SANA, avant le déclenchement de la crise syrienne en 2011, la production pétrolière syrienne culminait à environ 400.000 barils par jour avant de diminuer fortement en raison du conflit, des sanctions et des dégâts causés aux infrastructures, tombant à environ 25.000 à 50.000 barils par jour ces dernières années.

R. I.

EN REPONSE A UNE NOUVELLE MENACE TARIFAIRE DE TRUMP Le PM canadien appelle à "acheter canadien"

Le Premier ministre canadien Mark Carney a appelé samedi à "acheter canadien" et à "construire canadien" en réponse à une nouvelle menace tarifaire du président américain Donald Trump. M. Carney a publié une vidéo préenregistrée sur son compte personnel de réseau social concernant le fait d'acheter et de construire canadien pour lutter contre les menaces économiques provenant d'autres pays. "Notre économie étant menacée par l'étranger, les Canadiens ont fait un choix : se concentrer sur ce que nous pouvons contrôler", dit M. Carney au début de la vidéo. Le Premier ministre a déclaré : "Nous ne pouvons pas contrôler ce que font les autres nations. Nous pouvons être nos meilleurs clients. Nous achèterons canadien. Nous construirons canadien", sans avoir mentionné directement les Etats-Unis. M. Trump a menacé samedi d'imposer des droits de douane de 100% sur les produits canadiens entrant aux Etats-Unis.

R. I.

CONTROLE DE L'IMMIGRATION

Le HCNUDH condamne les abus américains

Le Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'Homme, Volker Türk, a condamné vendredi l'usage répété de "la force inutile ou disproportionnée" dans l'application des mesures d'immigration aux Etats-Unis. Il s'est dit consterné dans un communiqué par les abus et les dénigresments désormais routiers dont sont victimes les migrants et les réfugiés.

De nombreuses personnes arrêtées et détenues n'ont pas accès en temps utile à un avocat ni à des moyens efficaces pour contester les décisions relatives à leur détention et à leur expulsion, a-t-il noté. M. Türk a exhorté les Etats-Unis à s'assurer que leur politique migratoire et son application respectent la dignité humaine et les droits à une procédure régulière. Il a également demandé une enquête indépendante et transparente sur le nombre croissant de décès en détention par le Service américain de l'immigration et des douanes (ICE). D'après lui, au moins 30 décès de ce genre ont été signalés l'an dernier et déjà six autres en ce début d'année. Le 7 janvier, lors d'une opération de contrôle à Minneapolis, un agent de l'ICE a tué par balle une Américaine de 37 ans, déclenchant des protestations à travers le pays. Une semaine plus tard, un autre agent a tiré sur un immigré vénézuélien dans la même zone, alimentant encore les protestations.

PROTESTATIONS À MINNEAPOLIS APRÈS L'ASSASSINAT D'HOMME PAR L'ICE

La mort par balle d'un Américain de 37 ans, le second tué par les agents fédéraux à Minneapolis en janvier, a déclenché de nouvelles protestations samedi dans cette ville secouée depuis plusieurs semaines par des manifestations contre les opéra-



tions de la police de l'immigration (ICE). Alex Pretti est mort samedi après une altercation avec des agents fédéraux sur une route verglacée de Minneapolis. Son décès vient aggraver une situation déjà tendue depuis celui de Renee Good, une Américaine tuée par balle le 7 janvier par des agents fédéraux dans cette même ville du Midwest. Ce nouveau meurtre a déclenché de nouvelles manifestations contre la répression massive de l'immigration. Il a aussi suscité l'indignation des autorités locales, qui ont contesté les affirmations hâtives de l'administration Trump, selon lesquelles Alex Pretti aurait eu l'intention de s'en prendre aux agents fédéraux. Alex Pretti, infirmier dans une unité de soins intensifs pour anciens combattants, était âgé de 37 ans. Il « se souciait profondément des gens et il était très bouleversé par ce qui se passait à Minneapolis et dans tous les États-Unis avec l'ICE, comme des millions d'autres personnes. Il pensait que manifester était un moyen d'exprimer son souci des autres », relate son père, Michael Pretti, à Associated

Press. « Il détestait que les gens détruisent la planète. Il aimait le plein air... Il aimait ce pays, mais il détestait ce que les gens lui faisaient subir », ajoute sa mère, Susan Pretti. Ses collègues, interrogés par le New York Times, décrivent « un collègue formidable et un très bon ami », qui « avait toujours le sourire aux lèvres ». Dimitri Drekonja, chef du service des maladies infectieuses de l'hôpital des anciens combattants de Minneapolis et collègue, le décrit comme « une personne bonne et généreuse qui vivait pour aider les autres ». Auprès de CNN, son voisin Chris Gray, se souvient d'Alex Pretti comme un « travailleur », qui « faisait partie intégrante de ma communauté, tout comme les immigrants. » Divorcé, Alex Pretti vivait seul avec son chien et faisait des heures supplémentaires pour pouvoir acheter une maison et une nouvelle voiture, selon ses proches. « Alex voulait changer le monde. Malheureusement, il ne sera pas là pour en constater l'impact », a ajouté sa famille dans un communiqué.

R. I./Agences

PORTES SUR L'OTAN ET L'ALBERTA

Un ministre canadien dénonce les commentaires américains

Le ministre canadien des Finances, François-Philippe Champagne, a réagi vendredi aux récentes déclarations de l'administration américaine, affirmant qu'on "ne peut pas réécrire l'histoire" concernant le rôle des forces de l'OTAN en Afghanistan. Alors que le président américain Donald Trump a suggéré que les soldats de l'OTAN avaient évité les combats au front pendant la guerre en Afghanistan, M. Champagne a répondu lors d'une conférence de presse à Québec : "Nous connaissons tous les sacrifices qu'ont fait les

hommes et les femmes en uniforme durant la guerre en Afghanistan". "Nous n'avons besoin de commenter les propos des autres au sujet de la contribution de nos forces armées et du respect et de la reconnaissance qu'ont les Canadiens à leur endroit", a-t-il dit, ajoutant : "Nous savons ce qu'elles ont accompli, le monde entier le sait". M. Champagne a également rejeté les propos tenus la veille par le secrétaire américain au Trésor, Scott Bessent, qui a dit lors d'une interview télévisée que le Canada ne laisserait pas la province de l'Alberta construi-

re un oléoduc vers le Pacifique. "Nous devrions les laisser venir aux Etats-Unis", a-t-il ajouté. "Merci, mais non merci", a réagi M. Champagne. "Nous ferons ce que nous avons à faire et nous serons en mesure de développer nos ressources avec les Albertains et les Canadiens". A propos de l'annulation américaine de l'invitation au Canada à participer à un Conseil de la paix pour Gaza dirigé par les Etats-Unis, M. Champagne a assuré que son pays continuera à jouer un "rôle important" dans la région et à promouvoir une solution à deux Etats.

R. I./Agences

COLOMBIE

Une explosion dans le sud du pays fait sept morts

Au moins sept personnes ont été tuées et huit autres blessées dans une explosion survenue dans une zone rurale près de Tumaco, une ville du département colombien de Narino (sud), ont annoncé vendredi les autorités locales. La police a indiqué que l'explosion s'était produite jeudi soir dans un village du district de Llorente, à environ 25 km du centre de Tumaco. Le gouverneur de la province de Narino, Luis Alfonso Escobar, a déclaré que la cause de l'explosion faisait toujours l'objet d'une enquête et a souligné que l'incident n'était pas lié à un conflit armé. Les médias locaux ont rapporté que l'explosion avait probablement été causée par une bonbonne de gaz dans une maison.

R. I.

VENEZUELA

La présidente par intérim appelle à un nouveau dialogue

La présidente par intérim du Venezuela, Delcy Rodríguez, a appelé vendredi à la convocation immédiate d'une grande réunion rassemblant tous les milieux politiques du pays afin de lancer un dialogue national axé sur des résultats concrets. S'exprimant depuis le salon Sol del Peru du palais Miraflores, siège de l'exécutif, elle a demandé au président du Parlement, Jorge Rodríguez, en sa qualité de président du Conseil pour la souveraineté et la paix, d'organiser une réunion avec tous les acteurs politiques, tant ceux qui sont alignés que ceux qui s'opposent, dans le cadre d'une approche inclusive. Mme Rodríguez a souligné que ce processus de dialogue devait être strictement national, rejetant toute forme d'ingérence extérieure dans la dynamique politique interne du pays.

R. I.

PACIFIQUE EST

Nouvelle frappe américaine contre un bateau soupçonné de trafic de drogue

L'armée américaine a frappé vendredi un bateau soupçonné de trafic de drogue dans le Pacifique Est, constituant la première frappe connue de ce type depuis le raid américain au Venezuela le 3 janvier. Deux personnes ont été tuées lors de cette frappe et une a survécu, a indiqué le Commandement Sud des Etats-Unis sur X. "Des renseignements ont confirmé que le navire empruntait des routes connues pour le trafic de drogue dans le Pacifique Est et qu'il était impliqué dans des opérations de trafic de drogue", a-t-il dit. Depuis septembre, le Pentagone a coulé plus de 30 bateaux soupçonnés de transporter de la drogue dans les Caraïbes et le Pacifique Est, causant la mort de plus de 110 personnes. Fin

R. I.

SELON LE MAE COLOMBIEN

Les présidents colombien et américain se rencontreront le 3 février

Le ministère colombien des Affaires étrangères a annoncé vendredi que le président colombien Gustavo Petro et le président américain Donald Trump se rencontreront le 3 février à Washington. L'annonce a été faite sur X à la suite d'un appel entre Marco Rubio, le secrétaire d'Etat américain, et Rosa Yolanda Villavicencio, la ministre colombienne des Affaires étrangères. Selon le ministère, il a été confirmé lors de l'appel que le président colombien bénéficiera de toutes les garanties protocolaires en tant que chef d'Etat en visite. L'ordre du jour devrait inclure la coopération contre la criminalité transnationale organisée, en particulier le long des régions frontalières, les questions de sécurité régionale et les opportunités économiques communes, a également indiqué le ministère.

R. I.

LULA ACCUSE TRUMP

Tentative de créer une nouvelle ONU

Le président brésilien Luiz Inacio Lula da Silva a accusé vendredi son homologue américain Donald Trump de vouloir créer une nouvelle Organisation des Nations Unies dont il serait l'unique propriétaire. "Le président Trump propose de créer une nouvelle ONU dont il serait l'unique propriétaire", a-t-il dit lors d'un événement organisé par le Mouvement des sans-terre dans l'Etat brésilien de Bahia (nord-est). Lula a estimé que le monde traversait une période politique "très critique", le multilatéralisme étant écarté au profit de l'unilatéralisme, ajoutant que la "loi du plus fort" influençait de plus en plus les relations internationales et que la Charte des Nations Unies était "mise à mal". Le président brésilien a dit avoir intensifié ses contacts diplomatiques ces dernières semaines afin de contribuer à l'élaboration d'une réponse internationale visant à renforcer le multilatéralisme, citant notamment des discussions avec les dirigeants de la Russie, de la Chine, de l'Inde, de la Hongrie et du Mexique. L'objectif, a-t-il indiqué, est d'étudier la possibilité d'organiser une réunion internationale afin de réaffirmer l'engagement en faveur du multilatéralisme et d'empêcher "la force des armes et l'intolérance de tout pays dans le monde" de prévaloir.

R. I.

ORAN

Ouverture de l'exposition artistique collective "De sous les décombres, Ghaza en couleurs"

La deuxième édition de l'exposition artistique collective "De sous les décombres, Ghaza en couleurs" a été inaugurée, samedi au Musée national public d'art moderne et contemporain d'Oran (MaMo).

À travers des œuvres artistiques variées, cette exposition dénonce les crimes de l'entité sioniste contre le peuple palestinien et met en lumière sa résilience, ainsi que son espoir de liberté et de vie dans la dignité. Cette exposition solidaire a été ouverte en présence du secrétaire général de la wilaya d'Oran, Fodil Laïdani, de la directrice de la Culture et des Arts, Bouchera Salhi, ainsi que de nombreux intellectuels, artistes de divers domaines de la création et d'un public nombreux. Elle regroupe plus de 80 œuvres artistiques réalisées par près de 30 artistes plasticiens issus de différentes wilayas, a indiqué à l'APS le commissaire



de la manifestation, l'artiste plasticien et céramiste Samir Kabli.

Déclinée sous diverses thématiques, les œuvres exposées, réalisées principalement à l'huile et à l'acrylique sur toile, abordent les formes les plus atroces de l'oppression et des crimes de génocide perpétrés par l'occupation sioniste à l'encontre du peuple palestinien, notamment dans la bande de Ghaza.

Ces créations traduisent également la profonde solidarité des artistes algériens avec la cause palestinienne.

A cette occasion, ils ont présenté des images plastiques visuelles documentant la souffrance du peuple palestinien, qui gémit sous la machine de guerre sioniste, constituant ainsi un témoignage vivant de la tragédie humaine et un cri artistique

contre toutes les formes d'occupation et d'oubli, selon les participants à l'exposition. Cette manifestation artistique, qui se poursuivra jusqu'à mercredi prochain, s'inscrit dans le cadre d'une caravane artistique parcourant sept wilayas : Alger, qui a accueilli l'exposition en juin dernier, puis Oran, Constantine, Bechar, Ghardaïa, Biskra et enfin Illizi (Djanet) ou Tamanrasset, selon Samir Kabli, initiateur du projet. A cette occasion, une conférence intitulée "Le rôle de l'art dans la documentation de l'histoire", animée par la professeure Djidjiga Brahimi, a également été programmée, ainsi qu'un atelier destiné aux enfants, suivi de l'exposition de leurs travaux dans la salle d'exposition du musée "MaMo", couronnée par leur distinction à travers des cadeaux d'encouragement.

EXPOSITION UNIVERSELLE Les États-Unis candidats pour organiser l'édition de 2035

Le président américain Donald Trump a émis sur le souhait de voir l'événement planétaire se dérouler à Miami, en Floride. Les États-Unis vont postuler à l'organisation de l'Exposition universelle de 2035, a annoncé jeudi Donald Trump, qui souhaite que ce rendez-vous mondial ait lieu à Miami, en Floride. «Une Expo 2035 à Miami pourrait être la prochaine étape clé de notre nouvel Age d'or de l'Amérique», a déclaré le président américain sur son réseau Truth Social. Depuis son retour au pouvoir il y a un an, le milliardaire de 79 ans bouleverse l'ordre mondial, remettant en question les alliances de États-Unis, notamment avec sa volonté affichée d'acquiescer le Groenland, territoire danois de l'Arctique. Marco Rubio, actuel chef de la diplomatie américaine et ancien sénateur de Floride, sera chargé de «présider les opérations de coordination et de promotion de cette opportunité formidable de réunir le monde», a ajouté Donald Trump, affirmant qu'ils créeraient «des milliers d'emplois» et «des milliards de dollars de CROISSANCE à notre économie». Le locataire de la Maison-Blanche souligne en outre s'être «battu de manière acharnée» lors de son premier mandat, entre 2017 et 2021, pour que les États-Unis organisent la Coupe du monde de football cette année et les Jeux olympiques de 2028, à Los Angeles. «J'ai hâte de gagner et de participer à l'Expo 2035 à Miami!», conclut Donald Trump.

Organisées à travers le monde depuis 1851, les Expositions universelles offrent l'occasion aux pays participants de rivaliser via l'architecture de leurs pavillons et la présentation de leurs cultures et technologies. Après Osaka au Japon en 2025, la prochaine Exposition universelle sera organisée en 2030 à Ryad, capitale de l'Arabie saoudite.

MUSIQUE

Robbie Williams dépasse les Beatles

Le chanteur pop britannique Robbie Williams est devenu l'artiste au plus grand nombre d'albums classés numéro 1 des charts au Royaume-Uni, devant les légendaires Beatles, grâce au succès de son dernier opus "Britpop", a annoncé vendredi l'organisation chargée du classement des ventes. "He's the one!", a salué l'Official Charts Company, en référence à une célèbre chanson ("She's the One") de l'ex-leader du boysband Take That. Depuis le succès de son premier album solo "Life Thru A Lens", sorti en 1997, Robbie Williams a placé 16 albums en tête des ventes et vendu environ 20 millions d'albums au Royaume-Uni. Le dernier en date, "Britpop", est sorti le 16 janvier dernier, et Robbie Williams l'a décrit comme "l'album qu'(il) avait voulu écrire et sortir après avoir quitté Take That en 1995". Il s'agit du premier album studio dévoilé depuis 2019 par le chanteur aux mélodies accrocheuses, alternant hymnes pop-rock énergiques et ballades romantiques. "Félicitations Robbie!", a commenté Martin Talbot, directeur général d'Official Charts. "Même le jeune homme de 16 ans, sûr de lui et originaire de Stoke-on-Trent, n'aurait jamais cru cela possible lorsqu'il a rejoint Take That en 1990. Et pourtant, le voilà au sommet du monde, l'artiste ayant vendu le plus d'albums au Royaume-Uni de tous les temps!", a-t-il ajouté. Outre les Beatles (15 albums numéro 1), Robbie Williams devance les Rolling Stones (14), Taylor Swift (14) et Elvis Presley (13) dans ce classement. Parmi les seize disques qu'il a placés en tête des charts, trois sont des compilations, et l'un "Better Man", sorti en 2025, est la bande originale du film éponyme inspiré de la vie du chanteur qui y était incarné par un chimpanzé. Un seul de ses albums studio n'a pas atteint la place de numéro 1: "Reality Killed The Video Star", sorti en 2009, qui avait atteint la 2e place. En 35 ans de carrière, Robbie Williams a vendu plus de 80 millions d'albums au total dans le monde.

PATRIMOINE

Autorisation d'entamer des travaux d'urgence sur des sites historiques de Médéa

L'entame, en urgence, de travaux de sauvegarde et d'aménagement de sites historiques de Médéa a été autorisée, a-t-on appris samedi auprès de la direction de la Culture et des Arts. Cette autorisation émanant du ministère de la Culture et des Arts concerne la mosquée "Mesdjed El-Atik" de Ksar el-Boukhari, au sud de Médéa, le bain de la maison de l'Emir Abdelkader (l'actuel siège du musée public des arts et des traditions populaires), ainsi que l'aménagement d'un musée thématique sur le site de Haouch El-Bey, l'ancienne résidence du Bey Boumezrag et de l'Emir Abdelkader, a fait savoir la directrice de la culture et des Arts, Salima Gaoua.

S'agissant du "Mesdjed El-Atik", une autorisation a été accordée au secteur de la culture pour lancer en urgence des travaux de préservation de ce lieu de culte, datant de la fin du 18^e siècle, a-t-elle indiqué. L'étude de restauration de ce

monument historique est prête depuis plusieurs mois et le projet associe le secteur des affaires religieuses, les collectivités locales et l'association de "Mesdjed El-Atik", a-t-elle ajouté. Les travaux de restauration prévus sur ce site visent notamment à stabiliser le minaret et à consolider les fondations de l'édifice afin d'éviter toute dégradation, notamment après l'apparition de fissures au niveau du minaret, a expliqué Mme Gaoua.

Il est également prévu d'engager des travaux d'extension et de consolidation de l'édifice, tout en préservant son cachet architectural, afin de renforcer les points d'appui du minaret, qui constitue actuellement le point faible de l'ensemble de la mosquée, a ajouté la directrice de la culture et des arts. Un aménagement des abords de la mosquée et des ruelles situées à proximité figure aussi parmi les mesures de protection décidées dans le cadre de ce projet. L'autre mesure de

sauvegarde concerne l'ancien bain de la maison de l'émir Abdelkader, transformé depuis en musée des arts et des traditions populaires. L'autorisation accordée par la tutelle permettra d'entamer, dans les meilleurs délais, les travaux de restauration de cet édifice afin de le protéger des risques d'infiltration des eaux pluviales et de dégradation de la partie du musée qui abrite ce bain construit au début du 19^e siècle, a ajouté Mme Gaoua.

Sur le site de Haouch El-Bey, situé à Médéa, un projet de musée est en cours d'élaboration. Il pourrait être consacré au patrimoine immatériel local ou à l'archéologie, a-t-elle déclaré, ajoutant que des consultations seraient prochainement engagées avec des universitaires, des associations actives dans le domaine du patrimoine et des représentants de la société civile, afin de convenir de la vocation de cette nouvelle structure muséale. La concrétisation de

ce projet permettra de mieux valoriser ce monument qui a servi de résidence aux bey à partir de la fin du 18^e siècle et dans lequel a séjourné également l'Emir Abdelkader, a affirmé Mme Gaoua.

La directrice de la Culture et des Arts a annoncé, en outre, la création d'un secteur sauvegardé du vieux Ksar, soulignant qu'un premier projet d'étude avait été réalisé en 2024 et examiné par la Commission nationale des biens culturels. Les réserves émises, à l'époque par cette instance, notamment celles relatives à la nature juridique des biens et à l'état de conservation des bâtisses, ont été levées. Le dossier a été transmis à nouveau à la commission pour son approbation, a fait remarquer Mme Gaoua, indiquant que la création de ce secteur sauvegardé s'inscrit dans le prolongement du projet de préservation du "Mesdjed El-Atik" l'un des principaux édifices patrimoniaux du vieux ksar.

Recette du jour



TAJINE DE POULET AUX OIGNONS CONFITS

Ingrédients (pour 6 à 8 personnes):

- Pour le poulet et la sauce :
- 4 pilons de poulet (ou 4 cuisses de poulet, selon préférence)
- 2 gros oignons, finement émincés
- 100 g de raisins de Corinthe
- 3 cuillères à soupe d'huile d'olive
- 2 cuillères à soupe de beurre
- 1 cuillère à soupe de miel (facultatif, pour accentuer la douceur des oignons)
- 1 cuillère à café de cannelle
- 1 cuillère à café de curcuma
- 1 cuillère à café de gingembre en poudre
- Sel et poivre au goût
- 1 bouquet de coriandre fraîche (facultatif)
- 1 citron confit, coupé en

- quartiers
- Pour le riz :
- 200 g de riz basmati
- 400 ml d'eau
- 1 cuillère à soupe de beurre
- Sel

Étapes de préparation

1. Dans un plat à tajine ou une grande cocotte, faites chauffer l'huile d'olive à feu moyen. Ajoutez les pilons de poulet et faites-les dorer de tous les côtés pendant environ 10 minutes. Cela permet de faire ressortir les saveurs du poulet et de lui donner une belle couleur dorée.
2. Dans un autre poêle, faire fondre le beurre à feu moyen. Ajoutez les oignons émincés et faites-les cuire lentement en remuant fréquemment.

Lorsqu'ils commencent à devenir translucides, ajoutez le miel pour les caraméliser légèrement. Continuez la cuisson jusqu'à ce que les oignons soient bien dorés et tendres, environ 15 minutes. Leur douceur naturelle se développe à ce stade.

3. Dans le plat à tajine avec les pilons de poulet, ajouter les oignons caramélisés, les raisins secs, la cannelle, le curcuma, le gingembre. Mélangez délicatement pour enrober le tout de manière uniforme. Salez et poivrez à votre goût **.
4. Ajouter de l'eau pour couvrir légèrement les ingrédients. Couvrez le tajine et laissez mijoter à feu doux pendant 45 minutes à 1 heure, jusqu'à ce que le poulet soit bien cuit et que les saveurs soient bien

mélangées. Si vous utilisez un tajine traditionnel, la cuisson sera plus lente, mais les arômes seront autant plus intenses.

5. Pendant que le tajine mijote, faites cuire le riz basmati. Portez l'eau à ébullition avec une pincée de sel, puis ajoutez le riz. Réduisez le feu, couvrez et laissez cuire pendant 10-12 minutes, ou jusqu'à ce que l'eau soit complètement absorbée et que le riz soit tendre. Vous pouvez ajouter une cuillère à soupe de beurre dans le riz.
6. Une fois le poulet cuit et bien tendre, disposez-le sur un lit de riz basmati. Garnissez-le des oignons confits et des raisins secs, puis servez immédiatement. Bonne dégustation.

Gâteau du Jour

GAUFRES LIÉGEOISES

INGRÉDIENTS

- Pour 8 à 10 gaufres de Liège
- 375 gr de farine
- 6 gr de sel
- 18 cl de lait tiède (1 verre)
- 1 cuillère à soupe de sucre
- 4 gr de levure sèche déshydratée ou 12 gr de levure fraîche
- 2 œufs
- 1 sachet de sucre vanillé + Extrait de vanille
- 150 gr de beurre mou doux
- 200 gr de perles de sucre blanc

Préparation des gaufres belges

Versez la farine dans le bol du robot et faire une fontaine et ajouter le sucre vanillé, le sucre roux, le sel, la levure boulangère puis le lait tiède.

Incorporez les deux oeufs puis avec le crochet, rassembler la pâte puis lancez le pétrissage jusqu'à la rendre homogène.

Ajouter le beurre mou en morceaux et pétrir jusqu'à obtenir la pâte lisse bien élastique et se décolle des parois de la cuve.

Couvrir d'un torchon et laissez reposer au moins 45 minutes à température



ambiante. Après ce temps de levée, dégazez la pâte et ajouter le sucre perlé. Mélangez bien pour qu'il soit bien dispersé dans la pâte.

Détailler des boules de 80-100 grammes environ Laissez reposer 10 minutes. Faire chauffer l'appareil à gaufres (2)

Déposez une boule de pâte au centre des plaques. Rabaissez le couvercle du gaufrier et laissez cuire. Surveillez la cuisson des gaufres liégeoises, elles doivent être bien dorées et caramélisées.

Retirez les gaufres liégeoises sur une grille et attendre qu'elles tiédissent pour les déguster.

Bon goûter



Conseil du jour

SANS SUCRE



Le saviez-vous ?



SAUTER À LA CORDE QUELQUES MINUTES PAR JOUR



RENFORCE VOS JAMBES, VOS FESSIERS ET VOS MOLLETS BRÛLE PLUS DE GRAISSES ET DE CALORIES QU'UN CARDIO TYPIQUE AMÉLIORE L'HUMEUR, LE CŒUR ET LES FONCTIONS CÉRÉBRALES

Bon à savoir !

Raisin sec
Source d'antioxydants et de resvératrol, les Raisins Secs protègent le cœur et permettent de prévenir les risques de cancer, ils contiennent beaucoup d'isoflavones qui permettent d'améliorer le fonctionnement du système sanguin.



Astuce du jour:

Comment avoir une peau douce et soyeuse ?

Notre peau aime la douceur tout comme vous. Nettoyer la toujours avec des gestes doux et des soins adaptés.

Mon astuce : rester à l'écoute de votre peau, elle vous montrera ce dont elle a besoin pour rester sublime et en santé.

CITATION DU JOUR

« Pour chaque regard que nous jetons en arrière, il nous faut regarder deux fois vers l'avenir. »

Le Courrier

Quotidien national d'information
Édité par l'Eurl Millénum Presse

Siège social :

Maison de la presse Kouba - Alger
R.C. : N° 01 B 00 151 30

Compte bancaire :

BNA Zirout Youcef N° 300 101 600

Directeur de la publication-gérant :

Ahmed TOUMIAT

Administration-publicité :

Tél. / Fax. : 023 70 94 27

Rédaction :

Tél. : 023 70 94 35
023 70 94 22
023 70 94 30
023 70 94 31

Fax. : 023 70 94 26

Composition :

PAO Le Courrier d'Algérie

« POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER

A : l'Entreprise Nationale de communication, d'Édition et de Publicité »

Agence ANEP : 01, Avenue Pasteur Alger.

Téléphone : 020-05-20-91 / 020-05-10-42

E-mail : agence.regie@anep.com.dz

programmation.regie@anep.com.dz

agence.oran@anep.com.dz

agence.annaba@anep.com.dz

agence.ouargla@anep.com.dz

agence.constantine@anep.com.dz

Impression :

- Centre : SIA - Est : SIE

- Ouest : SIO

Nos bureaux régionaux

Tizi Ouzou :

3, Rue Capitaine Si Abdellah, immeuble Belhocine

Tél./Fax. : 026 20 20 66

Oran :

6, avenue Khedim Mustapha

Tél. / Fax. : 041 39 45 73

Bouira :

Rue Gherbi Guemraoui - Immeuble Kheerouf -Bouira. Tél. / Fax. : 026 94 20 76

Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

Le Courrier d'Algérie informe ses lecteurs du changement de ses adresses électroniques et leur communique les nouvelles : lecourrierdalgerie@yahoo.fr redaction_courrier@yahoo.fr

Les courses en direct



HIPPODROME PARCS DES LOISIRS - LAGHOUAT
LUNDI 26 JANVIER 2026 - PRIX : SIDI MAKHLOUF - PS.AR.NEE
DISTANCE : 1 400 M - DOTATION : 350.000 DA - DÉPART : 15H30
QUARTÉ - QUINTÉ

Un parcours semi classique à surprise

L'hippodrome de Laghouat nous propose une épreuve à caractère d'une moyenne qualité au menu de la réunion hippique de ce jour, dans le prix Sidi Makhlouf pour servir de cadre au pari mutuel urbain quarté et quinté, et qui mettra aux prises douze chevaux pur arabe, qui se donneront la réplique sur une distance de 1400 mètres un parcours semi classique pour cette catégorie de coursiers, où l'on relèvera que presque tous les chevaux présents rompus à ce genre de parcours, qui peuvent constituer les meilleures chances de participation à la plus haute marche du podium, car la majorité des concurrents ont la même valeur physique et technique, donc nous sommes en face d'une épreuve équilibrée il faut le reconnaître, sauf qu'en parcourant la liste des chevaux en présence dont nous sommes appelés à décortiquer les chances de chaque cheval reste des plus complexes afin de trouver les cinq gagnants, il faut se rendre à l'évidence que l'issue finale risque d'être des plus incertaines, il faudra encore une fois ratisser large et accorder la primauté du pronostic aux coursiers qui se sont déjà mis en valeur sur la distance du jour et qui sont très bien montés en la circonstance, car nous savons tous que la réussite dans les courses hippiques provient de 50% pour cet humble animal et les 50% qui restent pour les jockeys. Ce pari s'adresse aux chevaux de 4 ans et plus n'ayant pas totalisés la somme de 211 000 DA en gains et places depuis le 1er juillet 2025 à ce jour avec surcharge de 1 kg par tranche de 42 000 DA reçus en gains et places depuis la date d'effet de la condition.

LES PARTANTS AU CRIBLE

1. MAGE GAL. Sa dernière course ne reflète pas sa vraie valeur car il restait auparavant sur de bons accessits dans la même distance du jour, il peut venir jouer au trouble fête.

PROPRIÉTAIRES	N°	CHEVAUX	JOCKEYS	PDS	CDS	ENTRAÎNEURS
M. BENAROUSSE	1	MAGE GAL	B. BAGUIRA	58	6	A. BENGANA
MA. MOULINARI	2	HAMAM (0)	M. SENOUCI	57	9	PROPRIÉTAIRE
M. BOUKHALAT	3	FATIHA	S. BENYETTOU	55	3	PROPRIÉTAIRE
M. BENAROUSSE	4	ANGE	M. SEMMAHI	55	11	A. BENGANA
A. CHETTIH	5	SAHRARIX	A. ATTIA	55	4	PROPRIÉTAIRE
S. BENAROUSSE	6	FAHD ESSAHRA	AB. SEMGHOUNI	54	8	B. LAOUFI
M. BOUKHALAT	7	MAHBOUBA	D. BOUBAKRI	54	2	PROPRIÉTAIRE
M. BENKOUIDER	8	VELIANE BORIX	R. BAGUIRA	54	12	B. MAHBOUB
M. TOUISSAT	9	MAROUANE SAT	K. RAHMOUNE	54	7	PROPRIÉTAIRE
HARAS DE SRIDJA	10	ZIRIDE	T.MEGOUCCI	54	5	A. NASRI
M. BENAROUSSE	11	PIBOUL ESSAHRA	M. THAMEUR	53	10	A. BENGANA
A. BENHORMA	12	HOULM EL DJANOUB	JJ : MA. AIDA	52	1	CH. AIDA

2. HAMAM. Ce n'est pas un modèle de régularité, alternant les bonnes et mauvaises sorties, on l'envisagera en cas de défaillance des chevaux les plus appuyés au jeu.

3. FATIHA. Cette femelle bai de 6 ans à son actif de belles tentatives, il faudra compter avec elle au sprint final.

4. ANGE. Ce jeune mâle de 4 ans vient d'échouer lors de ses dernières sorties, et vu les conditions de la course du jour, il se confinera à un rôle d'outsider.

5. SAHRARIX. Ce mâle accrocheur ne devrait pas trop forcer sur son talent pour venir occuper une place de choix à l'arrivée.

6. FAHD ESSAHRA. Il semble tenir la forme comme le montrent ses deux dernières sorties, sauf que cette fois, encore, il vient de changer de partenaire.

7. MAHBOUBA. Même si ses dernières courses sont fort décevantes et miti-

gées, elle peut venir sur sa valeur réaliser une belle opération dans ce pari.

8. VELIANE BORIX. Il ne faut pas le blâmer suite à son échec du 1er janvier au Caroubier, ce jeune mâle possède de grandes qualités physiques, cette fois, visera une belle place sur le podium.

9. MAROUANE SAT. Barré en théorie.

10. ZIRIDE. Très en verve ces derniers

temps cette pensionnaire du chevronné entraîneur A. Nasri, reste sur une longue série de bon résultats, cette fois, visera la plus haute marche du podium.

11. PIBOUL ESSAHRA. Au-dessous du lot.

12. HOULM EL DJANOUB. Méfiance, ses dernières courses ne reflètent pas sa vraie valeur, il peut venir chambouler l'arrivée.

DANS LE CREUX DE L'OREILLE MON PRONOSTIC

3. FATIHA - 10. ZIRIDE - 8. VELIANE BORIX - 5. SAHRARIX - 1. MAGE GAL

LES CHANCES

7. MAHBOUBA - 12. HOULM EL DJANOUB

Deux décès et 188 blessés sur les routes en 24 heures



Deux (2) personnes sont décédées et 188 autres ont été blessées dans des accidents de la route survenus ces dernières 24 heures dans plusieurs wilayas du pays, indique, dimanche, un bilan de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya d'El-Oued avec 1 mort et 5 blessés, dans une collision entre un bus de transport public et un véhicule léger, survenue sur la commune et daïra d'El-Oued, précise la même source. Par ailleurs, les éléments de la Protection civile ont prodigué des soins de première urgence à 24 personnes incommodées par le monoxyde de carbone émanant des dispositifs de chauffage et chauffe-eau à travers plusieurs wilayas, ajoute la même source, déplorant, toutefois, le décès par intoxication de 4 personnes dans les wilayas d'Alger et de Djelfa.

En outre, les secours de la Protection civile de la wilaya de Médéa sont intervenus suite à une fuite de gaz butane ayant causé le décès de 2 femmes, âgées de 50 et 90 ans et d'une (01) fillette de 6 ans, ainsi que des brûlures diverses à d'autres personnes, au lieu-dit Bellaghouti, commune de Boughzoul, daïra de Chahbounia. Plusieurs opérations de secours de personnes et d'épuisements des eaux pluviales ont été effectuées suite aux récentes intempéries notamment dans les wilayas de Relizane, Chlef, Alger, Tiaret, Bordj Bou Arréridj, El-Tarf, Blida, Mascara, Aïn-Témouchent, Khenchela, Bouira, M'sila et Tizi-Ouzou. À Chlef, le corps d'un (01) homme de 41 ans a été repêché après sa noyade dans l'oued "Amraoua", dans la commune de Sidi Akkacha, conclut la même source.

Démantèlement à Alger d'un groupe criminel spécialisé dans l'escroquerie via les TIC

Les services de la Sûreté de la wilaya d'Alger ont démantelé, la semaine dernière, un groupe criminel spécialisé dans l'escroquerie via les technologies de l'information et de la communication (TIC), composé de trois (3) individus, indique dimanche un communiqué des mêmes services. "Dans le cadre de la lutte contre la criminalité sous toutes ses formes, notamment celle liée aux cybercrimes, les services de la Sûreté de la wilaya d'Alger, représentés par la brigade de police judiciaire de la Sûreté de la circonscription administrative de Draria, ont procédé, la semaine dernière, au démantèlement d'un groupe criminel organisé, composé de trois (3) individus, impliqué dans des affaires d'escroquerie via les TIC, et de faux et usage de faux en écritures officielles", précise la



même source. L'affaire a été enclenchée sur "la base d'informations sur l'activité d'un réseau criminel qui attirait ses victimes à travers une entreprise lucrative fictive, dans le but de les escroquer et de les dépouiller de leurs biens via les TIC", selon la même source, ajoutant que "les mêmes ser-

vices ont lancé des investigations techniques ayant abouti à l'identification et à la localisation des membres du réseau".

"En coordination avec le parquet territorialement compétent, il a été procédé à l'arrestation des suspects et à la perquisition de leurs domiciles,

avec la saisie de cinq (5) ordinateurs portables, de trois (3) disques durs externes, de dix (10) téléphones portables, ainsi que d'une somme d'argent estimée à plus de 75 millions de centimes", note le communiqué.

"Les mis en cause ont été présentés devant le parquet territorialement compétent pour atteinte aux systèmes de traitement automatisé de données, escroquerie sur le public, et faux et usage de faux en écritures officielles, conformément au dossier de procédures pénales", conclut le communiqué.

Sûreté d'Alger: arrestation d'un individu impliqué dans plusieurs affaires de vols de commerces

Les services de la Sûreté de la wilaya d'Alger ont procédé, la semaine dernière, à l'arrestation d'un individu impliqué dans plusieurs affaires de vols de locaux commerciaux, indique dimanche un communiqué des mêmes services. "Les services de la Sûreté de la wilaya d'Alger, représentés par la 6e sûreté urbaine de Dely Ibrahim relevant de la sûreté de la circonscription administrative de Chéraga, ont arrêté, la semaine dernière, un individu impliqué dans plusieurs affaires de vols de commerces", précise la même source. Les faits remontent à la diffusion, sur les réseaux sociaux, d'une vidéo montrant un individu en train de commettre un vol à l'intérieur d'un commerce à Alger. Les investigations de terrain ont permis d'identifier le suspect et de procéder à son arrestation, avant de confirmer son implication dans plusieurs autres affaires de vol. Le mis en cause a été présenté devant le parquet territorialement compétent, conformément au dossier de procédures pénales, note le communiqué.

Pluies orageuses sur plusieurs wilayas du pays

Des pluies, parfois sous forme d'averses orageuses, accompagnées de chutes de grêle et de rafales de vent, affecteront, dimanche et lundi, plusieurs wilayas du pays, indique un Bulletin météorologique spécial (BMS), émis par l'Office national de météorologie. De niveau de vigilance "Orange", le BMS concerne les wilayas de Mostaganem, Chlef, Mascara, Relizane, Tiaret, Tissemsilt et Aïn Defla, avec des quantités de pluies estimées entre 20 et 40 mm, pouvant atteindre ou dépasser localement 50 mm et ce, de dimanche à 12h00 à lundi à 12h00, précise la même source. Les wilayas de Tipasa, Alger, Boumerdès, Blida, Médéa et Bouira sont également concernées, avec des quantités de pluies estimées entre 20 et 40 mm et ce, de dimanche 22h00 à lundi à 12h00. Les averses affecteront aussi les wilayas de Tizi-Ouzou, Béjaïa, Jijel, Skikda, Annaba, El-Tarf, le Nord de Sétif, Guelma et Souk Ahras, avec des quantités oscillant entre 20 et 40 mm, pouvant atteindre ou dépasser localement 50 mm durant la validité du BMS, soit lundi de 02h00 à 23h00.



Le grimpeur Alex Honnold dompte le gratte-ciel le plus haut de Taïwan

L'Américain Alex Honnold, adepte des ascensions de l'extrême, a grimpé dimanche au sommet du Taipei 101, le gratte-ciel le plus haut de Taïwan et l'un des plus grands du monde, sans dispositif de sécurité, sous les yeux de centaines de curieux. Sa performance, retransmise en direct sur Netflix, a attiré des

centaines de journalistes et de fans. Elle devait avoir lieu samedi matin mais avait été repoussée en raison du mauvais temps. Honnold n'en est pas à son premier sommet, de béton ou de roc, dans ces conditions: il avait notamment dompté le célèbre El Capitan dans la vallée américaine de Yosemite, à la seule force de ses membres, en 2017.

Cet exploit est raconté dans "Free Solo", récompensé par l'Oscar du meilleur documentaire en 2019. Quant à son défi de dimanche, Honnold le qualifiait de "plus grosse escalade urbaine libre en solitaire jamais vue", avant de s'attaquer au fameux building.

"C'est un rêve de toujours que j'ai, d'escalader un gratte-ciel", disait-il dans une vidéo promotionnelle de Netflix. "Pas de cordes, pas d'équipement (de sécurité), juste moi et l'immeuble". Habillé d'un t-shirt rouge et de chaussons jaunes sur mesure, l'Américain a gravi avec fluidité le bâtiment de 101 étages tout de verre et d'acier. Il a même interagi avec des spectateurs qui suivaient son parcours depuis une plateforme d'observation au 89e étage. Un photographe, suspendu par des cordes, capturait son exploit, pendant qu'un hélicoptère tournait autour du gratte-ciel. La présidente du Taipei 101,

Janet Chia, s'était félicitée samedi lors d'un point presse d'apprendre que des curieux avaient fait le chemin depuis Singapour, Hong Kong ou le sud de Taïwan pour assister à cette performance, présentant ses excuses pour le retard.

Démantèlement à Tizi Ouzou d'un réseau criminel impliqué dans l'usage frauduleux des sceaux de l'Etat

Le service de recherche et d'investigation de la Gendarmerie nationale à Tizi Ouzou a réussi à démanteler un réseau criminel impliqué dans l'usage frauduleux des sceaux de l'Etat et des timbres, a indiqué, hier, un communiqué des services de la Gendarmerie nationale (GN). "Dans le cadre de la lutte contre la criminalité dans toutes ses formes, les services de recherche et d'investigation de la GN à Tizi Ouzou ont démantelé un réseau criminel composé de deux individus (02) impliqués dans l'usage frauduleux des sceaux de l'Etat et des timbres", ajoute le communiqué. L'opération a été menée, sous la supervision des juridictions compétentes, suite à "l'exploitation d'une information sur un individu s'adonnant au trafic de documents administratifs et à la falsification de sceaux de l'Etat. La perquisition du domicile du suspect a permis la saisie de documents administratifs et d'attestations d'établissements bancaires et d'entreprises publiques et privées, ainsi que des appareils informatiques, des supports magnétiques et une somme d'argent". Après finalisation de toutes les procédures administratives, "les mis en cause ont été présentés devant les juridictions territorialement compétentes notamment pour contrefaçon et usage frauduleux des sceaux de l'Etat et de timbres".

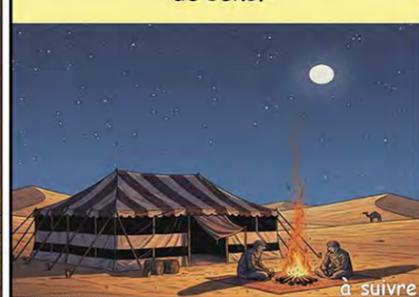
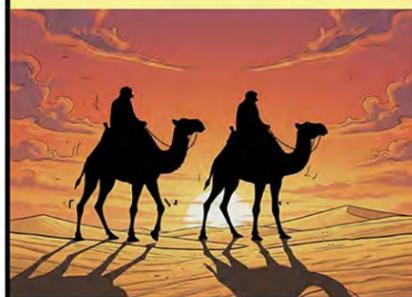
EXPRESS- HISTORIQUE

Le Bavard et l'Amateur de Concision (1)

Un récit tiré du patrimoine du Moyen-Orient

On raconte que deux personnes voyageaient ensemble. L'un d'eux était un bavard : il s'étalait longuement dans ses paroles, exagérait ses descriptions et dramatisait les choses les plus simples...

L'autre, au contraire, était très silencieux et aimait la concision : il se contentait de peu de mots, pourvu qu'ils soient porteurs de sens.



à suivre

CONSEIL DES MINISTRES

SUBVENTION DU COÛT DU HADJ 2026

Le Président octroie une aide de 10 millions de CTS

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a présidé, hier, une réunion du Conseil des ministres lors de laquelle les projets de la mine de de Oued Amizour et de ligne ferroviaire minière Est ont été examinés, outre la feuille de route pour le secteur de la Pêche ainsi que la question du coût du hadj 2026.

À terme des travaux de cette réunion, la présidence de la République a publié un communiqué exhaustif sur les décisions et les résolutions arrêtées. Après la présentation de l'ordre du jour et de l'activité du Gouvernement au cours des deux dernières semaines, précisé cette source, le président de la République a donné des instructions, des directives et des orientations. À commencer par enjoindre au Premier ministre, Sifi Ghrieb, de suivre de près l'application des décisions du Conseil des ministres et du Gouvernement. Abordant la saison du Hadj 2026, le Président a approuvé une subvention de 10 millions de centimes pour couvrir une partie des frais de pèlerinage, ramenant ainsi le coût total à 82 millions de centimes au lieu de 92 millions de centimes.

COUP D'ACCÉLÉRATEUR POUR LES PROJETS MINIERES

Concernant le lancement de la mine de zinc et de plomb d'Oued Amizour dans la wilaya de Béjaïa, le président de la République a souligné la nécessité de lancer cet important et prometteur projet en mars 2026 en ce qu'il constitue comme source d'emplois et d'avantages économiques qu'il apportera à la région en particulier et à tout le pays en général.

Deuxième point à l'ordre du jour, l'avancement de la réalisation du projet ferroviaire de la ligne minière Bled El Hadba - Oued Kebrbit - Port d'Annaba. Le Président a affirmé, à ce sujet, que l'investissement de l'État dans le secteur minier vise à dégager de nouveaux leviers et ressources pour l'économie nationale dans les prochaines étapes et au profit des générations futures. Il a ordonné au ministre des Travaux publics de présenter un rapport de suivi mensuel sur l'avancement de ce projet, insistant sur l'achèvement des travaux fin 2026 et sa mise en



exploitation, au plus tard, au premier trimestre 2027 et ce dans le but d'augmenter la capacité de production nationale en matière des engrais. Le Président a aussi demandé au Gouvernement de suivre quotidiennement le projet et de surmonter toutes les difficultés, et que les travaux soient menés avec un rythme accéléré et sans interruption. Concernant le quai minier dans le cadre de l'extension du port d'Annaba, le Président a ordonné la coordination entre les secteurs des Travaux publics, de l'Intérieur et des Transports et le partenaire étranger pour doubler le rythme et achever le projet d'ici la fin de l'année 2026, car, souligne-t-il, il s'inscrit dans la stratégie de diversification économique pour se libérer de la dépendance aux hydrocarbures.

UNE FEUILLE DE ROUTE POUR LA PÊCHE

Sur un autre point se rapportant à la pêche et à l'aquaculture, le Président de la République a affirmé que le développement de ce secteur est une priorité nationale, en raison de son importance pour renforcer les leviers de la sécurité alimentaire. Pour le Président, il est donc nécessaire de redoubler d'efforts pour augmenter la production. Il a annoncé, à ce titre, que l'État continuerait à s'engager auprès des pêcheurs et à les encourager par un accompagnement et des facilités et incitations pour augmenter les quotas de pêche de l'Algérie, en introduisant des méthodes d'exploitation modernes et efficaces, car l'Algérie n'exploitait pas pleinement ses quotas. Le Président a ordonné d'impliquer, de

consulter et de coordonner avec l'organisation des pêcheurs avant de prendre toute décision concernant le secteur. Il a également ordonné au ministre de l'Agriculture, dans le domaine de la sylviculture, d'adopter la mécanisation moderne pour augmenter la production d'arbres fruitiers, et de se tourner en particulier vers la plantation d'arbres à haute rentabilité économique, tels que les arganiers.

LE PRÉSIDENT FÉLICITE LE STAFF ET LES FANS DE L'ÉQUIPE NATIONALE

Concernant la participation de l'équipe nationale de football à la dernière Coupe d'Afrique des nations, le Président a chargé le ministre des Sports de transmettre ses chaleureuses félicitations au staff technique des Verts, dirigé par l'entraîneur Vladimir Petkovic, à qui il a souhaité, en guise d'encouragement, un parcours réussi lors de la prochaine Coupe du Monde. Le Président a également salué chaleureusement les fans des Fennecs algériens, en particulier les membres de notre communauté à l'étranger qui se sont déplacés en force, à partir de plusieurs pays du monde, pour soutenir notre équipe lors de la dernière CAN. À la fin de la réunion, le Conseil des ministres a approuvé des décrets et des décisions portant nominations et fins de fonctions dans des postes supérieurs de l'Etat.

Farid Guellil

ATTAF A REÇU DES COPIES DE SES LETTRES

DE CRÉANCE HIER

Ramiro Fernandez Bachiller, nouvel ambassadeur d'Espagne à Alger

Le ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, a reçu, hier, au siège du ministère, Ramiro Fernandez Bachiller, le nouvel ambassadeur du Royaume d'Espagne en Algérie. Selon un communiqué du ministère des Affaires étrangères, Ramiro Fernandez Bachiller a remis au chef de la diplomatie nationale les copies de ses lettres de créance en sa qualité de nouvel ambassadeur du Royaume d'Espagne en Algérie. Il convient de rappeler que le gouvernement espagnol a confirmé la nomination de Ramiro Fernandez Bachiller en début décembre 2025, et ce en remplacement de Fernando Morán, qui avait occupé le poste d'ambassadeur à Alger depuis septembre 2018.

R. N.

PAYS VOISINS DE LA LIBYE

Attaf participe, aujourd'hui à Tunis, à la réunion du mécanisme tripartite

Chargé par le président de la République, le ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, est arrivé, hier soir, à Tunis, pour participer à la réunion ministérielle du mécanisme tripartite des pays voisins de la Libye (Algérie-Tunisie-Égypte), prévue aujourd'hui. Un communiqué du ministère a précisé que cette réunion périodique s'inscrit dans le cadre des consultations permanentes entre les trois pays sur l'évolution de la crise libyenne, ainsi que sur les moyens et les perspectives de soutien au processus de règlement politique dans ce pays frère sous l'égide des Nations Unies, sur la base du respect total de la souveraineté de la Libye, de son unité territoriale, de son peuple et de ses institutions.

R. N.

LIGUE DES CHAMPIONS AFRICAINE Le MC Alger s'incline sur le fil face à St-Eloi Lupopo

Le Mouloudia d'Alger s'est incliné (1-0) chez le St-Eloi Lupopo (RD Congo), en match disputé dimanche après-midi à Lubumbashi, pour le compte de la troisième journée de la phase de poules de la Ligue des champions africaine de football (Groupe C), ayant vu les Sud-africains du Mamelodi Sundowns se neutraliser (2-2) avec Al Hilal SC du Soudan, dans l'autre match de ce groupe. Le Doyen avait tenu bon pendant tout le match, et même au-delà, avant de concéder un pénalty à la 90e+5, permettant ainsi à Michael Kimputu d'offrir une victoire inespérée à son équipe. Un nul aurait mieux arrangé les affaires du Doyen, car ce résultat l'aurait maintenu à seulement trois longueurs des actuels co-leaders du Groupe (C), les Mamelodi Sundowns et Al Hilal SC, qui sont actuellement ex-aequo à la première place, avec 5 unités chacun, en attendant les trois dernières journées de cette phase de poules. Mais avec cette défaite, les Vert et Rouge se retrouvent seuls à la dernière place, avec une seule unité au compteur, soit à quatre longueurs de son adversaire du jour, désormais seul à la troisième place, avec quatre points.

SOUS-RIRE

La rougeole progresse dans le sud-est des États-Unis

